

Haute École de Travail Social de Fribourg - HETS-FR  
Route des Arsenaux 16a  
1700 Fribourg

Réseaux sociaux numériques et adultes en situation de déficience  
intellectuelle : quels sont les enjeux autour de l'accompagnement en  
institution des éducateurs sociaux ?

## **TRAVAIL DE BACHELOR**

Présenté par  
Micael Grilo Pereira & Gaëlle Zimmerli

En vue de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en  
Travail social

Fribourg - Janvier 2025

## Avant-propos

La forme masculine est utilisée dans ce document afin de faciliter la lecture. L'usage du masculin ne reflète en aucun cas une discrimination basée sur le genre et les termes employés s'appliquent aussi bien aux personnes de sexe féminin et autres que masculin.

Dans la réalisation de notre travail de Bachelor, nous avons mobilisé deux textes écrits en anglais dans notre partie de l'analyse, rédigé par Thirumanickam et al. (2024) ainsi que Sallafranque-St-Louis et Normand (2017). Afin de faciliter le travail d'analyse et la compréhension des textes, nous avons utilisé le logiciel DeepL pour les traduire en français (<https://www.deepl.com/fr/translator/files>). Les éventuelles citations en français de ces deux textes sont issues de la traduction de ce logiciel.

L'intelligence artificielle (IA), telle que ChatGPT d'OpenAI (<https://chatgpt.com/>), a été utilisée pour corriger l'orthographe, la syntaxe et reformuler nos écrits.

## Remerciements

Nous souhaitons remercier grandement notre directeur de travail de Bachelor, Monsieur Bastien Petitpierre, pour ses conseils, son soutien, son engagement tout au long du processus de réalisation de ce travail, sa capacité à nous faire voir les situations avec d'autres angles de vue, ainsi que pour son authenticité.

Nous adressons également nos remerciements à Madame Vatron-Steiner pour ses conseils avisés et son expertise scientifique lors des ateliers.

Nous remercions également, Monsieur Stéphane Jullien, pour son expertise en travail social lors de la lecture ainsi que lors de la soutenance de notre travail de Bachelor.

Finalement, un remerciement particulier à notre entourage pour leur soutien dans cette période conséquente de notre parcours de formation.

## Table des matières

Avant-propos.....	2
Remerciements .....	3
Introduction .....	7
Problématique.....	8
Le numérique, les TIC et les réseaux sociaux numériques .....	9
Les fonctions des RSN et les usages des utilisateurs. ....	11
Les adultes présentant une DI .....	12
La déficience intellectuelle et ses caractéristiques .....	12
Les besoins des adultes présentant une DI .....	14
Les droits des personnes en situation de DI .....	16
L'accompagnement éducatif des adultes en situation de DI au sein des institutions .....	17
Les adultes présentant une DI et les réseaux sociaux.....	18
Les usages des réseaux sociaux numériques par les adultes présentant une DI....	18
Les risques et les opportunités.....	19
La fracture numérique .....	20
Les inégalités de premier degré .....	20
Les inégalités de second degré.....	21
Accompagner des adultes présentant une DI à l'utilisation des réseaux sociaux numériques .....	21
Les enjeux éducatifs .....	21
Les enjeux professionnels et organisationnels .....	22
Les enjeux techniques dans l'accompagnement .....	24
Question de recherche .....	25
Objectifs de la revue de littérature .....	25
Dispositifs méthodologiques de la revue.....	27
Présentation des textes soumis à la revue.....	28
Premier texte .....	28
Deuxième texte .....	30
Troisième texte.....	31
Quatrième texte .....	33

Cinquième texte.....	35
Analyse .....	37
Introduction.....	37
Les enjeux des réseaux sociaux numériques pour les adultes présentant une DI. ....	37
Les besoins .....	37
Les usages .....	38
Les risques.....	38
Les avantages .....	39
Les conditions nécessaires aux adultes présentant une DI à l'usage des réseaux sociaux numériques.....	41
L'accessibilité et l'équipement .....	41
Le développement des connaissances et des compétences numériques.....	42
La cybersécurité.....	44
Les compétences sociales, cognitives et sensorimotrices.....	45
Les enjeux pour les éducateurs dans l'accompagnement des adultes présentant une DI à l'usage des réseaux sociaux numériques. ....	47
Les connaissances et compétences dans l'accompagnement au numérique .....	47
Les représentations sociales.....	48
Droits et devoirs .....	49
Enjeux éthiques, déontologiques et juridiques .....	50
Synthèse des résultats d'analyse .....	50
Discussion .....	53
Introduction.....	53
L'inclusion par les réseaux sociaux numériques .....	53
La posture professionnelle pour un accompagnement adapté .....	55
La formation, un pilier dans l'accompagnement au numérique .....	57
Formation pour adultes présentant une DI.....	57
Formation pour les travailleurs sociaux.....	57
Réponse à la question de recherche .....	59
Conclusion .....	61
Limites .....	61
Apports .....	61

Intérêt pour l'avenir .....	62
Liste des références bibliographiques.....	63
Annexes : .....	68

## Introduction

Lors du 19h30 sur la RTS, le 4 février 2024, le journaliste Théo Jeannet a souligné que 75 % de la population suisse se connecte à un réseau social numérique (RSN) au moins une fois par jour. Ces chiffres montrent à quel point les RSN sont omniprésents dans la vie quotidienne des Suisses. Mais qu'en est-il des 25 % de la population qui n'utilisent pas ces réseaux sociaux ?

Cette proportion, loin d'être négligeable, représente environ 2 250 691 personnes, selon les données de l'OFS pour le deuxième semestre 2024 (9 002 763 habitants permanents en Suisse). Cela soulève des questions sur le profil de ces 25 % et sur les facteurs qui les empêchent d'utiliser les RSN. Parmi eux, on trouve notamment des adultes en situation de déficience intellectuelle (DI), confrontés à de nombreux défis, qu'il s'agisse des avantages potentiels ou des risques associés aux RSN, ou encore des enjeux liés à leur accessibilité, ainsi qu'aux exigences cognitives et motrices nécessaires.

Face à ces défis, les travailleurs sociaux jouent un rôle crucial dans l'accompagnement de ces populations vers une utilisation des RSN. Ces plateformes peuvent, en effet, être un outil d'inclusion sociale, bien qu'elles présentent également divers risques. Parmi les différents dilemmes professionnels, on retrouve des classiques du travail social, tels que celui-ci : la protection des bénéficiaires versus la promotion de leur autonomie. La nature même des RSN et les possibilités qu'ils offrent amplifient ce type de dilemme dans le cadre du travail social, spécifiquement dans l'accompagnement des bénéficiaires.

Ainsi, une question de recherche se pose pour explorer et répondre à ces défis : **Comment les éducateurs sociaux accompagnent-ils les personnes adultes présentant une déficience intellectuelle et vivant en institution dans leur utilisation des réseaux sociaux numériques ?**

En ce qui concerne nos motivations pour ce sujet, Micael entretient une passion pour le numérique sous ses multiples dimensions. Cela englobe une connaissance approfondie des composants d'un ordinateur et de leur fonctionnement, un intérêt marqué pour le monde des jeux vidéo, ainsi qu'un attrait pour la dimension artistique offerte par les tablettes tactiles, sans oublier des aspects liés à la domotique. Cette curiosité l'incite à approfondir encore ses connaissances dans ces domaines. Par ailleurs, dans le cadre de sa pratique professionnelle, il a été confronté à des situations où certains collègues exprimaient des réticences à l'égard de l'utilisation des TIC et des RSN par les bénéficiaires. Ces expériences ont éveillé en lui des interrogations sur les avantages et les risques associés à ces outils, tout en soulevant un questionnement plus global sur le respect des droits et des besoins des populations accompagnées par les éducateurs sociaux. En ce qui concerne Gaëlle, elle a eu l'opportunité de réaliser sa première formation pratique auprès d'adultes en situation de déficience intellectuelle. Cette expérience lui a permis de développer un intérêt particulier pour cette population ainsi que d'approfondir ses connaissances à leur sujet. Par ailleurs, la thématique des RSN et

leur utilisation suscitent également son intérêt, tant sur le plan professionnel que personnel. N'ayant pas eu l'occasion d'aborder spécifiquement cette thématique dans le cadre de sa pratique professionnelle, elle s'est interrogée sur l'usage que ces adultes font des RSN. La réalisation de ce travail lui a offert l'opportunité d'approfondir ses connaissances sur les RSN et leur utilisation par les adultes présentant une DI, tout en acquérant de nouvelles compétences susceptibles d'être utiles dans l'accompagnement d'autres populations.

Afin de comprendre les enjeux des réseaux sociaux numériques pour les adultes présentant une déficience intellectuelle, ainsi que les défis liés à l'accompagnement proposé par les éducateurs sociaux, nous avons organisé notre travail de Bachelor en trois grandes sections. Il est important de prendre du recul et d'aborder ce sujet de manière réfléchie et structurée.

Dans la première section, nous mettrons en lumière les principaux aspects liés à notre problématique, notamment la définition du numérique, des TIC et des RSN. Ensuite, nous expliquerons ce qu'est une déficience intellectuelle. Nous établirons un lien entre les adultes présentant une DI et les réseaux sociaux numériques, avant d'aborder les enjeux spécifiques liés à l'accompagnement proposé par les éducateurs sociaux auprès de cette population.

La deuxième section sera consacrée à l'analyse des cinq textes de corpus que nous avons sélectionnés. Cette partie confrontera les différents points de vue des auteurs tout en soulignant les similitudes entre eux. Afin de guider cette analyse, nous avons défini trois objectifs principaux : identifier les enjeux des RSN pour les adultes présentant une DI, comprendre les conditions nécessaires pour que ces adultes puissent utiliser les RSN, et mettre en lumière les défis rencontrés par les éducateurs sociaux dans l'accompagnement à l'utilisation des RSN pour cette population.

La troisième section sera dédiée à la discussion. Nous y présenterons les résultats de notre analyse en les reliant au contexte de notre problématique. Cette partie proposera également une piste d'action axée sur la formation des éducateurs sociaux.

Enfin, nous concluons par un résumé de notre travail de Bachelor, en mettant en avant les changements nécessaires dans les pratiques professionnelles. Ce travail nous a permis de prendre conscience de l'importance d'un accompagnement éducatif respectueux, éthique et adapté aux besoins des adultes présentant une DI.

## Problématique

Dans cette section, nous souhaitons mettre en lumière la problématique rencontrée par les adultes présentant une déficience intellectuelle dans leur usage des réseaux sociaux numériques, tout en soulignant l'importance des éducateurs sociaux dans l'accompagnement éducatif de cette population à l'utilisation de ces plateformes.

Nous mettrons en avant les éléments issus de la littérature contemporaine qui éclairent le contexte de cette problématique. Nous commencerons par définir les termes clés de

notre recherche, avant d'examiner les usages et les fonctions des réseaux sociaux numériques dans la société. Nous expliquerons également ce qu'est une déficience intellectuelle, en établissant un lien entre les adultes présentant une DI et les réseaux sociaux numériques. Enfin, nous aborderons les enjeux liés à l'accompagnement des adultes ayant une DI dans l'utilisation des réseaux sociaux numériques, en mettant un accent particulier sur le rôle des éducateurs sociaux et sur les institutions.

## Le numérique, les TIC et les réseaux sociaux numériques

Nous allons définir clairement les termes importants qui composent notre travail, tels que le numérique, les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que les réseaux sociaux numériques. Cette démarche permettra de mieux cerner ce que ces éléments recouvrent et leur signification dans le contexte de notre thématique. Ensuite, nous démontrerons la place que les RSN ont prise à l'échelle internationale ainsi qu'en Suisse, et nous finirons par mettre en lumière leurs fonctions et leurs usages.

Pour commencer, il est important de connaître certaines définitions. Selon Larousse (s.d.), la définition du numérique est : « qui relève des nombres ; qui se fait avec des nombres, est représenté par un nombre. Qui est évalué ou se traduit en nombre, en quantité ». Dans le contexte de l'informatique et de la télécommunication, Larousse (s.d.) le définit comme :

« Se dit de la représentation d'informations ou de grandeurs physiques au moyen de caractères, tels que des chiffres, ou au moyen de signaux à valeurs discrètes. Se dit des systèmes, dispositifs ou procédés employant ce mode de représentation discrète, par opposition à analogique ».

En d'autres termes, le terme numérique fait référence au fonctionnement en langage binaire, représenté par une suite de chiffres (0 et 1), qui est utilisé dans quasiment l'intégralité du matériel informatique présent dans notre quotidien. Maintenant que nous comprenons le sens du terme numérique et ce qu'il englobe, il est essentiel de définir les technologies de l'information et de la communication afin de les différencier. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO, 2009), la définition des TIC est la suivante :

« Ensemble d'outils et de ressources technologiques permettant de transmettre, enregistrer, créer, partager ou échanger des informations, notamment les ordinateurs, l'internet (sites Web, blogs et messagerie électronique), les technologies et appareils de diffusion en direct (radio, télévision et diffusion sur l'internet) et en différé (podcast, lecteurs audio et vidéo et supports d'enregistrement) et la téléphonie (fixe ou mobile, satellite, visioconférence, etc.) ».

Cette définition nous permet de mieux comprendre les composantes nécessaires afin d'identifier quels outils numériques peuvent être qualifiés de TIC. Sur la base de ces critères, nous pouvons qualifier le smartphone et la tablette tactile de TIC. Dans la

littérature actuelle, un nouvel acronyme commence à apparaître : les NTIC, qui signifie « nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Selon CyberUniversity (2022), les NTIC englobent les TIC et ajoutent des éléments supplémentaires tels que l'intelligence artificielle, la robotique, etc. Dans le cadre de notre travail, nous utiliserons le terme TIC uniquement afin de rester en cohérence avec les différents auteurs de notre recherche. Cependant, il est important de noter qu'un nouveau terme apparaît avec l'évolution perpétuelle de la technologie.

Depuis les années 2000, les réseaux sociaux numériques ont commencé à prendre une place importante dans la société, notamment depuis l'accès à Facebook à l'échelle internationale en 2006. Rissoan (2011), cité dans Deprince et Arnone (2018), définit les réseaux sociaux numériques comme :

« Une plateforme en ligne au sein de laquelle un utilisateur (par exemple : une personne ou un groupe de personnes, une entreprise ou encore une structure publique) peut créer un profil et développer un réseau de contacts personnels qui lui permet d'être connecté à d'autres utilisateurs » (p. 18).

Sur la base de cette définition, nous pouvons considérer des plateformes telles que Facebook, Instagram, TikTok, WhatsApp, Snapchat, X, Telegram, Threads, LinkedIn, etc., comme des réseaux sociaux numériques utilisés de nos jours.

À l'international, selon l'étude « Digital 2024 : Global Overview Report », la population totale s'élève à 8,08 milliards d'êtres humains, dont 5,61 milliards sont des utilisateurs actifs des réseaux sociaux numériques, soit 69,4 % de la population mondiale (We Are Social, 2024). Ces chiffres nous permettent de prendre conscience de l'ampleur des RSN et de leur rôle central dans la vie quotidienne.

À l'échelle nationale, en Suisse, les réseaux sociaux numériques ont pris une place considérable dans la vie des Suisses au cours des cinq dernières années. Selon l'étude « Digital 2019 : Switzerland », il y avait 3,7 millions d'utilisateurs des réseaux sociaux numériques en Suisse en 2019 (We Are Social, 2019). Selon la même étude, en 2024, ce nombre est monté à 6,92 millions d'utilisateurs, ce qui correspond à 78,4 % de la population actuelle (We Are Social, 2024). Nous pouvons constater que l'utilisation des réseaux sociaux numériques a considérablement augmenté en Suisse au cours de ces cinq dernières années, doublant presque le nombre d'utilisateurs. Cependant, qu'en est-il des 21,6 % restants ? Qui sont-ils ? Nous savons que ce pourcentage inclut probablement des individus qui ne souhaitent tout simplement pas utiliser les RSN, mais il est également probable qu'il inclut des personnes vivant une fracture numérique, telles que celles en situation de précarité, de handicap ou n'ayant pas les moyens financiers nécessaires pour y accéder.

Maintenant que nous avons compris concrètement ce que sont les réseaux sociaux numériques et identifié l'importance qu'ils ont prise dans la société, une question se

pose : quelle est la fonction principale des RSN et quels sont les usages des utilisateurs ?

## Les fonctions des RSN et les usages des utilisateurs.

Les réseaux sociaux numériques ont été imaginés par les développeurs pour faciliter la communication en temps réel entre des individus éloignés, en permettant le partage de messages, de photos et de vidéos. Cette interaction offre aux utilisateurs la possibilité de créer ou d'identifier des communautés basées sur des intérêts communs. Elle leur permet également de développer un réseau d'individus autour d'eux. Cependant, bien que ces fonctions soient les principales des RSN, chaque utilisateur les adapte et les utilise en fonction de ses besoins et de ses préférences.

Selon l'étude « Digital 2024 : Switzerland » (We Are Social, 2024), voici les principaux usages des réseaux sociaux numériques des utilisateurs âgés de 16 à 64 ans en Suisse :

- 48,3 % : Rester en contact avec les amis et la famille
- 35,7 % : Occuper son temps libre
- 34,9 % : Lire des informations
- 29,4 % : Trouver de l'inspiration pour des choses à faire ou à acheter
- 27,9 % : Trouver du contenu (par exemple, articles, vidéos)
- 18,9 % : Découvrir les sujets dont on parle actuellement en ligne
- 18,4 % : Partager des éléments sur sa propre vie
- 17,1 % : Regarder ou suivre des événements sportifs
- 17,0 % : Rejoindre des communautés et groupes partageant des intérêts communs
- 16,8 % : Trouver des produits à acheter
- 16,7 % : Faire de nouvelles rencontres ou contacts
- 15,9 % : Partager et discuter d'opinions avec d'autres personnes
- 14,2 % : Réseautage ou recherche en lien avec le travail
- 13,2 % : Suivre des célébrités ou des influenceurs
- 12,9 % : Consulter le contenu de vos marques préférées

Ces données montrent que les usages des réseaux sociaux numériques sont diversifiés. Elles mettent en évidence l'importance des RSN comme outil permettant de maintenir le contact avec les amis et la famille, qui constitue l'usage principal. En outre, les RSN permettent également de rejoindre des communautés partageant des intérêts communs, favorisant ainsi l'implication sociale et le développement d'un réseau personnel. Par ailleurs, une grande partie des usages relevés présente un aspect social ou de divertissement, ce qui souligne l'importance des RSN dans la vie quotidienne des utilisateurs. Ces usages ouvrent de nombreuses opportunités pour interagir, s'informer et se divertir.

Si nous comparons avec une autre région francophone comme le Québec, selon l'Enquête sociale générale (ESG) de 2013 (Statistique Canada, 2013, cité dans Normand et al., 2016), il a été révélé qu'au Québec, les contacts entre amis se font régulièrement par message ou à travers les réseaux sociaux numériques (74 %), par rapport aux contacts téléphoniques (56 %) ou en personne (63 %). L'accès aux RSN et au numérique de manière générale est devenu une composante essentielle dans l'entretien des liens sociaux. Enfin, certains utilisateurs auront des usages très spécifiques, tandis que d'autres auront des usages plus variés et multiples. La richesse des RSN réside dans leur capacité à s'adapter aux intérêts personnels de chacun.

## Les adultes présentant une DI

### La déficience intellectuelle et ses caractéristiques

Les différentes terminologies utilisées dans le domaine du handicap ont grandement évolué et continuent de faire débat ; le terme « retard mental » a été remplacé par le terme « déficience intellectuelle », ce dernier étant encore couramment utilisé (Schalock et al., 2007). Avant cela, on parlait « d'idiotie, de faiblesse d'esprit, de déficience mentale, d'incapacité mentale, de handicap mental et de sous-normalité mentale » (Goodey, 2005 ; Mercer, 1992 ; Schroeder et al., 2002 ; Stainton, 2001 ; Trent, 1994 ; Wright & Digby, 1996, cités dans Schalock et al., 2007, p.117). La 5<sup>ème</sup> édition du Manuel Diagnostique et Statistique des troubles mentaux (DSM-5) et la 11<sup>ème</sup> révision de la Classification Internationale des Maladies (CIM-11) utilisent les termes équivalents « trouble du développement intellectuel » et « handicap intellectuel » afin de s'aligner sur la terminologie de l'American Association on Intellectual and Developmental Disabilities et du ministère américain de l'Éducation (American Psychiatric Association [APA], 2015 ; Organisation Mondiale de la Santé [OMS], 2022).

Conscients que la terminologie « déficience intellectuelle » (DI) utilisée dans ce travail n'est pas entièrement appropriée, nous avons, cependant, choisi de conserver ce thème, qui apparaît tel quel dans nos articles scientifiques, afin de maintenir une cohérence de vocabulaire avec ces derniers.

Selon le DSM-5 et la CIM-11, la déficience intellectuelle fait partie des troubles du neurodéveloppement et est définie selon 3 critères principaux, qui sont (1) le fonctionnement intellectuel limité, (2) l'altération des comportements adaptatifs et (3) l'apparition des signes de la déficience intellectuelle avant l'âge de 18 ans.

La première caractéristique signifie que les personnes en situation de DI ont des difficultés dans les domaines du raisonnement, de la résolution de problèmes, de la planification, de la pensée abstraite, du jugement et de l'apprentissage académique et par expérience (APA, 2015). Le deuxième critère indique que les personnes concernées ont des difficultés à s'adapter, au niveau comportemental, dans les habiletés conceptuelles (lecture, écriture, langage, etc.), sociales (relations interpersonnelles,

estime de soi, responsabilité, etc.) et pratiques (soins, gestion d'un horaire, sécurité, etc.) (Schalock, Luckason & Tassé, 2021).

Pour poser un diagnostic, les neuropsychologues effectuent des tests d'intelligence afin de mesurer le QI de la personne en prenant également en compte son niveau d'autonomie dans différents domaines de son quotidien. Il est important que plusieurs professionnels travaillent en complémentarité lors de l'établissement d'un diagnostic, afin de garantir qu'il soit exact (Association québécoise des neuropsychologues [AQNP], 2024).

« Le fonctionnement adaptatif est estimé à la fois par l'évaluation clinique et par des mesures psychométriques individualisées, culturellement adaptées et fiables. Les mesures standardisées sont utilisées avec des informants crédibles (p. ex. un parent ou un autre membre de la famille, un enseignant, un conseiller, un soignant) et le sujet lui-même dans la mesure du possible. Des évaluations au niveau de l'éducation, du développement, du médical et de la santé mentale sont des sources d'informations complémentaires. Les résultats aux tests standardisés et les informations obtenues dans les entretiens doivent être interprétés avec un jugement clinique » (APA, 2015, p.40).

Depuis 2010, le niveau de sévérité de la DI est évalué à partir des habilités adaptatives, et non plus du QI (von Rotz & Straccia, 2021), « parce que c'est le fonctionnement adaptatif qui détermine le niveau d'assistance requis » (APA, 2015, p.36). La sévérité de la DI est séparée en 4 niveaux, dont les noms varient d'une étude à l'autre. Le DSM-5 nomme ces niveaux : léger, moyen, grave et profond, avec des taux respectifs de 85, 10, 4 et 2% (Frassati et al., 2017).

La prévalence de la DI est d'environ 1 à 2% de la population générale (Institut national de la santé et de la recherche médicale [Inserm], 2016) et les hommes sont touchés environ deux fois plus que les femmes (AQNP, 2024). Les causes de la DI peuvent être génétiques, chromosomiques, dûes à des facteurs de risques prénataux ou des incidents périnataux et dans de rares cas, elle peut survenir à la suite d'une lésion ou d'une pathologie cérébrale postnatale. Néanmoins, la cause n'est pas clairement définie dans environ 50% des cas (AQNP, 2024). Par ailleurs, la comorbidité est souvent présente chez les personnes présentant une DI, associée à d'autres troubles neurodéveloppementaux ou physiques ; un taux trois à quatre fois supérieur à celui de la population générale (APA, 2015).

Les caractéristiques principales de la DI ressorties par le DSM-5 sont un manque d'aptitude à la communication pouvant engendrer des comportements impulsifs et agressifs et une crédulité et naïveté amenant les personnes concernées à être facilement manipulées et exploitées par les autres (victimisation, fraude, abus physiques ou sexuels) (APA, 2015). De plus, les personnes présentant une DI sont plus à risque de suicide, de

tentatives de suicide et de pensées suicidaires (APA, 2015). Tessari-Veyre & Martin (2019) soulignent que les personnes présentant une DI sont « particulièrement sujettes au biais de désirabilité sociale » (p.128), ce qui les amène parfois à renoncer à leurs besoins afin d'éviter un conflit de loyauté avec leurs proches ou l'équipe éducative.

## Les besoins des adultes présentant une DI

Les besoins des adultes présentant une DI sont variés et complexes. Ils doivent être analysés individuellement et de manière globale, car certains sont propres à chaque personne et d'autres touchent une grande majorité des personnes concernées. Il est important d'identifier les besoins des personnes concernées et d'y répondre de manière adéquate afin de leur garantir une inclusion sociale et une bonne qualité de vie<sup>1</sup>. Pour cela, des outils conceptuels et pratiques, tels que les domaines de qualité de vie de Schalock et Verdugo (2002, cité dans Inserm, 2016) et le Modèle de Développement Humain – Processus de Production du Handicap (MDH-PPH) (Fougeyrollas, 1998) peuvent être utilisés.

Selon Schalock et Verdugo (2002, cité dans Inserm, 2016), la qualité de vie est influencée par les conditions de vie d'une personne, qu'ils répartissent en huit domaines essentiels : (1) le bien-être émotionnel, (2) les relations interpersonnelles, (3) le bien-être matériel, (4) le développement personnel, (5) le bien-être physique, (6) l'autodétermination, (7) l'inclusion sociale et (8) les droits. Ces dimensions facilitent l'identification des besoins et permettent d'organiser les interventions. Afin d'évaluer la qualité de vie et de répondre aux besoins des personnes, il est nécessaire d'utiliser des outils adaptés, tels que la Mesure des habitudes de vie (MHAVIE) ou la Mesure de la qualité de l'environnement (MQE), en tenant compte des spécificités individuelles et en adoptant une approche multidimensionnelle (Réseau international sur le Processus de production du handicap [RIPPH], 2025).

Le MDH – PPH permet de compléter cette démarche en soulignant l'importance de prendre en compte l'interaction entre les facteurs personnels et les facteurs environnementaux. En effet, cette interaction influence la réalisation des habitudes de vie de la personne qui est mesurée sur un continuum allant de la participation sociale optimale à la situation de handicap complète. Selon ce modèle, une personne ayant des incapacités se trouve en situation de handicap si des obstacles personnels ou de son environnement l'empêchent de réaliser certaines activités significatives pour elle. Afin de répondre aux besoins identifiés chez la personne et qu'elle puisse réaliser ses habitudes de vie, il est essentiel de renforcer ses capacités, de compenser ses incapacités par différentes aides et de réduire les barrières environnementales (RIPPH, 2025). Des mesures, telles que l'adaptation des transports publics, des écoles et des lieux de travail

---

<sup>1</sup> La qualité de vie est définie comme étant « la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et inquiétudes » (OMS, 1993).

ainsi que la mise en place d'outils de supports, tels que la Communication Améliorée Alternative (CAA) ou le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) sont essentielles pour réduire les obstacles et tendre vers la participation sociale. Un soutien approprié favorise l'autonomie de la personne, un point important pouvant améliorer sa qualité de vie.

Certains besoins sont spécifiques à une grande majorité des adultes présentant une DI. Les domaines touchés sont principalement leurs réseaux sociaux limités, les difficultés comportementales et communicationnelles, l'accès à des soins adaptés et les préjugés sociaux les concernant.

Fontana-Lana et al. (2013), affirment que les personnes ayant une DI ont davantage de difficultés à nouer des amitiés que les personnes sans handicap. En effet, leur réseau personnel et social se limite entre 11 et 22 personnes, comparativement à un adulte sans handicap où le nombre s'élève à environ 40 personnes (Normand et al., 2016). Cela serait dû à certaines défaillances dans leurs compétences relationnelles (Fontana-Lana et al., 2013). Cependant, comme vu précédemment dans les domaines de qualité de vie de Schalock et Verdugo (2002, cité dans Inserm, 2016), les relations sociales sont essentielles et ont un impact positif sur la qualité de vie. Ces chiffres mettent en évidence l'importance de renforcer l'inclusion sociale de ces personnes afin d'élargir leurs réseaux relationnels.

Les troubles du comportement et de la communication relevés dans le DSM-5 sont importants à prendre en compte. Ceux-ci peuvent compliquer les interactions sociales (Fontana-Lana et al., 2013) mais aussi la prise en soins ; « des préjugés importants existent même parmi les professionnels de la santé et de la santé mentale » (Frassati et al., 2017, p.1604). De plus, certains cas de figure peuvent mettre le médecin répondant et la personne concernée dans une situation inconfortable. Par exemple, la personne peut être incapable d'exprimer une demande à son médecin, ou celui-ci peut ne pas se sentir compétent face à la problématique de la personne. Il est nécessaire pour les professionnels d'être correctement formés afin d'augmenter leurs compétences dans le domaine de la déficience intellectuelle et d'adopter des approches éducatives et psychothérapeutiques afin de développer l'autonomie des personnes concernées (Frassati et al., 2017). L'accès à des soins adaptés est primordial pour les personnes présentant une DI, chez qui la comorbidité est souvent présente (APA, 2015). Bien qu'aucun traitement médicamenteux spécifique à la DI n'existe, « un travail thérapeutique efficace doit se faire en équipe intégrée, en partenariat avec le réseau et les proches » (Frassati et al., 2017, p.1604). Finalement, comme cité ci-dessus, des préjugés persistent chez les professionnels de la santé, mais également dans la société en général. La persistance de ces préjugés représente un obstacle à la pleine participation sociale des personnes en situation de DI et « mène souvent à des situations de discrimination déplorables » (Office des personnes handicapées du Québec [OPHQ], 2014, p.16).

## Les droits des personnes en situation de DI

La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH), adoptée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2006 et entrée en vigueur en Suisse en 2014, vise à promouvoir et garantir les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap. Elle encourage leur inclusion sociale et leur participation active dans la société. Contrairement au modèle médical, qui perçoit le handicap comme une déficience personnelle nécessitant un traitement, la CDPH se base sur le modèle social, selon lequel le handicap résulte des obstacles présents dans l'environnement et dans la société, entravant la pleine participation des personnes concernées. La CDPH défend des principes tels que l'égalité des droits, la lutte contre la discrimination, l'inclusion et le respect de l'autonomie et de la dignité. Par leur adhésion, les pays s'engagent à adopter des lois et des politiques conformes à ces principes et à garantir une accessibilité aux infrastructures, ainsi qu'une inclusion dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la participation politique et sociale. L'objectif de la CDPH est de créer un environnement sans obstacles, favorisant l'inclusion et l'autonomie des personnes concernées. L'article 9 de la CDPH concernant l'accessibilité, stipule que les personnes concernées doivent avoir accès « à l'information et à la communication, y compris aux systèmes et technologies de l'information et de la communication ... » (p.8). La CDPH lutte pour une égalité au sein d'une société inclusive, afin que les personnes en situation de handicap puissent exercer leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dans la même mesure que les personnes sans handicap.

En Suisse, le Code Civil (CC) complète les principes de la CDPH en réglementant la capacité de discernement<sup>2</sup> et l'exercice des droits civils, particulièrement pour les personnes en situation de handicap (Code civil suisse [CC], 1907). Selon l'art. 13 du CC, toute personne majeure et capable de discernement peut exercer pleinement ses droits civils. À l'inverse, les personnes mineures, placées sous curatelle de portée générale ou déclarées incapables de discernement sont réputées ne pas pouvoir les exercer (Proinfirmiss, 2025).

Selon l'art. 16 du CC, « toute personne qui n'est pas privée de la faculté d'agir raisonnablement en raison de son jeune âge, de déficience mentale, de troubles psychiques, d'ivresse ou d'autres causes semblables est capable de discernement au sens de la présente loi ». Cela signifie que la capacité de discernement est présumée jusqu'à preuve du contraire et elle s'évalue au cas par cas, pour un acte précis, à un moment donné. Il se peut donc qu'une personne soit capable de discernement pour certains actes mais incapable pour d'autres. Dès lors qu'une personne présente une incapacité de discernement, la représentation légale revient soit aux proches, soit à un

---

<sup>2</sup> « La capacité de discernement est la capacité d'un individu à comprendre une situation donnée et les choix qui s'offrent à lui dans cette situation, à évaluer les conséquences de chacun de ces choix, ainsi qu'à finalement décider pour lequel d'entre eux opter » (Bollondi et al., 2017).

curateur désigné par l’Autorité de Protection de l’Enfant et de l’Adulte (APEA). L’APEA décide également si une curatelle<sup>3</sup> doit être mise en place. Si tel est le cas, elle détermine laquelle est la plus appropriée selon les capacités de la personne concernée et précise quelles tâches sont confiées au curateur (APEA.en.bref., 2025). Il existe quatre mesures de curatelle prévues par le CC ; la curatelle d’accompagnement (art. 393 CC), la curatelle de représentation avec ou sans gestion du patrimoine (art. 394 CC ; art. 395 CC), la curatelle de coopération (art. 396 CC) et la curatelle de portée générale (art. 398 CC).

Finalement, en Suisse, il y a également la Loi fédérale sur l’élimination des inégalités frappant les personnes handicapées du 13 décembre 2002 (Loi sur l’égalité pour les handicapés, LHand) dont le but est « de prévenir, de réduire ou d’éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées » (art. 1 al. 1 Lhand). Elle vise l’inclusion et la participation sociale des personnes concernées afin qu’elles deviennent autonomes dans leurs liens sociaux, dans leur formation et dans leur emploi. Comme la CDPH, elle interdit toute discrimination, promouvoit l’accessibilité des infrastructures et favorise l’autonomie des personnes en situation de handicap. La loi s’applique principalement aux domaines de la construction et des installations publiques, des transports publics, des prestations publiques et de l’éducation et emploi.

Ainsi, la CDPH, le CC et la LHand s’articulent ensemble afin de garantir et protéger les droits des personnes en situation de handicap, tout en leur offrant un cadre de soutien adapté à leurs besoins spécifiques.

## L’accompagnement éducatif des adultes en situation de DI au sein des institutions

Il n’y a pas si longtemps, les adultes en situation de déficience intellectuelle vivaient en grande partie en institution. Au fil des années, des solutions mieux adaptées à leurs besoins ont été mises en place, grâce à certaines idéologies encouragées par les politiques sociales (Juhel, 2007). Depuis le mouvement de la désinstitutionnalisation dans les années 1950-1980, une majorité des adultes présentant une DI vivent dans la communauté. Les services qui leur sont destinés se sont adaptés afin de favoriser leur autodétermination et leur inclusion (AQNP, 2024). Ainsi, de nouvelles formes d’hébergement et de services ont vu le jour (Juhel, 2007).

En Suisse, de nombreuses fondations ont été créées pour les adultes en situation de DI, telles que l’Arche, présente dans différents cantons de la Suisse, la FARA et la Fondation Clos Fleuri dans le canton de Fribourg, la Fondation des Églantines dans le canton de Vaud ou encore la Fondation Les Perce-Neige dans le canton de Neuchâtel. Ces fondations proposent différentes prestations, telles que des lieux d’hébergement, des

---

<sup>3</sup> « La curatelle est une mesure de protection, volontaire ou imposée par l’État, en faveur d’une personne majeure ou mineure qui a besoin d’aide » (État de Vaud, s. d.).

centres de jour, des ateliers occupationnels et professionnels, de l'accompagnement à domicile, des soins infirmiers et thérapeutiques et un accompagnement individualisé.

Afin de s'aligner sur le modèle promu par la CDPH, les modalités d'intervention et les rapports entre les professionnels, les personnes accompagnées et leur entourage ont dû être repensés (Tessari-Veyre & Martin, 2019). L'accompagnement des personnes ayant une DI repose sur un réseau de soutien impliquant différents acteurs dont des éducateurs spécialisés, les familles des personnes accompagnées et une équipe multidisciplinaire. Juhel (2007) propose une perspective à trois dimensions dans lesquelles l'éducateur doit intervenir ; la personne présentant une déficience intellectuelle, ses proches et la communauté à laquelle elle appartient.

Dans un modèle écosystémique, le rôle de l'éducateur va au-delà d'un simple accompagnement : il devient un promoteur de l'inclusion sociale, en collaborant avec les communautés, divers professionnels et le réseau de la personne. L'éducateur joue un rôle central : « si la personne concernée devient l'actrice principale de sa propre vie, le rôle des équipes socio-éducatives n'en reste pas moins important » (Tessari-Veyre & Martin, 2019, p.127). En effet, il facilite l'acquisition des habiletés nécessaires à la vie quotidienne, aux loisirs et à la socialisation. Il soutient également les familles en les aidant à développer des stratégies pour favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes concernées (AQNP, 2024). L'accompagnement éducatif reste l'outil essentiel afin de favoriser la participation sociale des personnes accompagnées (Tessari-Veyre & Martin, 2019). Selon Juhel (2007) le mouvement d'intégration des personnes présentant une DI a non seulement transformé l'accompagnement des professionnels, mais il a également contribué à réduire les préjugés sociaux et à favoriser leur inclusion au sein de la société.

## Les adultes présentant une DI et les réseaux sociaux

### Les usages des réseaux sociaux numériques par les adultes présentant une DI

Les usages des RSN par les adultes présentant une déficience intellectuelle ne sont pas différents de ceux du reste de la population. Cependant, Le Chêne et Plantard (2019) mettent en avant que l'utilisation des RSN est principalement à des fins personnelles, telles que le divertissement. Un autre usage important pour les adultes présentant une DI est le maintien des liens avec leurs proches et la rencontre de nouvelles personnes (Sallafranque-St-Louis et Normand, 2017). Nous pouvons dire que les usages des RSN par les adultes avec une DI découlent de leurs besoins. Cependant, l'usage des RSN peut être une opportunité pour répondre à leurs besoins, mais également une source de risques à prendre en compte.

## Les risques et les opportunités

L'usage des RSN pour les adultes présentant une DI font émerger des risques et des opportunités pour cette population. Selon Epsilon Melia (s.d.) :

« Les personnes en situation de handicap mental sont plus fragiles face aux dangers des réseaux sociaux, notamment car elles ont besoin de reconnaissance et de valorisation. Les pièges sont aussi difficiles à identifier car leur perception et leur capacité d'abstraction sont limitées ».

Par conséquent, les RSN peuvent représenter une source de risques pour les populations vulnérables, telles que les adultes présentant une déficience intellectuelle. L'utilisation des RSN peut, en effet, augmenter leur niveau d'anxiété en provoquant des sentiments de peur ou de persécution. Ces plateformes peuvent également accentuer l'isolement social ou encourager un repli sur soi. Par ailleurs, certains individus développent des comportements addictifs ou compulsifs liés aux réseaux sociaux numériques, comme les achats impulsifs, les jeux en ligne, ou d'autres comportements à risque (Epsilon Melia, s.d.). Les principaux dangers associés incluent le cyberharcèlement (harcèlement en ligne), la cyberviolence (violence en ligne), la sollicitation sexuelle, l'exposition à des contenus inappropriés, ainsi que la malveillance et les abus (Epsilon Melia, s.d.). Par ailleurs, des études ont établi des liens entre l'utilisation excessive d'internet et divers troubles de la santé mentale, tels que la dépression, l'anxiété, l'hyperactivité ou les troubles de l'attention, entre autres (Normand et al., 2016). Les adultes présentant une DI sont particulièrement vulnérables en raison de leur besoin accru de contacts sociaux et de leur méconnaissance des risques encourus. Enfin, la grande quantité d'informations circulant sur les RSN complique l'identification des « fake news ». En raison de leur capacité de discernement altérée, cette population peut rencontrer des difficultés à distinguer les informations fiables des fausses (Epsilon Melia, s.d.).

Cependant, l'utilisation des réseaux sociaux numériques par les adultes présentant une déficience intellectuelle offre de nombreux avantages. Tout d'abord, ces outils numériques facilitent l'accès aux droits en développant des compétences pratiques liées à leur utilisation. Par exemple, les démarches administratives en ligne deviennent plus accessibles grâce à la maîtrise des RSN (Epsilon Melia, s.d.). Ensuite, ces outils permettent de renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomie des utilisateurs en leur donnant accès à des informations sur les loisirs ou la vie associative. Par ailleurs, les RSN contribuent à améliorer la vie sociale et affective des utilisateurs. De plus, l'accès aux TIC facilite l'utilisation d'autres applications favorisant l'autonomie, telles que celles liées aux transports publics. Ces applications offrent l'avantage de rendre les utilisateurs plus autonomes tout en renforçant leur sécurité lors de leurs déplacements, grâce à un accès constant à l'information. Selon Epsilon Melia (s.d.), les RSN permettent de participer à des activités variées, comme regarder des vidéos sur YouTube, écouter de la musique, maintenir des liens sociaux en discutant avec des amis et des membres de la famille, ou

encore faire de nouvelles rencontres. Ces réseaux simplifient aussi la communication en proposant des alternatives à l'expression verbale ou écrite. Par exemple, les utilisateurs peuvent recourir à des émoticônes, des images ou des GIF pour exprimer leurs émotions de manière intuitive et accessible. Enfin, les RSN contribuent à l'autonomie des utilisateurs en facilitant l'achat de biens ou de services en ligne et en offrant un accès simplifié à l'information (Epsilon Melia, s.d.).

Afin de bénéficier pleinement des nombreux avantages offerts par les réseaux sociaux numériques, il est indispensable d'avoir un accès préalable aux technologies de l'information et de la communication. Cependant, lorsqu'il s'agit de l'accessibilité aux TIC pour les adultes présentant une déficience intellectuelle, on constate de nombreuses inégalités qui les affectent à divers niveaux.

## La fracture numérique

Pour accéder au numérique, de nombreux prérequis sont nécessaires. Le terme « fracture numérique » est utilisé pour décrire le phénomène touchant les personnes qui ne disposent pas des compétences, des ressources ou des moyens nécessaires pour accéder pleinement aux outils numériques. Selon Bouquet et Jaeger (2015) :

« La fracture numérique serait avant tout sociale et économique. Les inégalités d'accès, dites de premier degré, représentent la dimension matérielle de la fracture numérique ; les inégalités dites de second degré recouvrent une dimension intellectuelle, cognitive et sociale de la fracture numérique. » (p.186).

Ces auteurs distinguent deux grandes catégories d'inégalités d'accès. La première, appelée inégalité d'accès de premier degré, est davantage liée à des difficultés d'accès aux TIC. La deuxième, nommée inégalité d'accès de second degré, est en rapport avec les capacités cognitives, sociales et intellectuelles de la personne.

## Les inégalités de premier degré

Selon la définition de la fracture numérique proposée par Bouquet et Jaeger (2015), les inégalités d'accès au numérique de premier degré sont principalement liées à l'accès au matériel, souvent conditionné par des facteurs économiques. Par conséquent, les adultes en situation de déficience intellectuelle, en raison de leurs besoins spécifiques, reçoivent une rente AI et travaillent dans des ateliers protégés encadrés par des professionnels (Département fédéral de l'intérieur [DFI], 2017). Cette situation limite leur accès à des emplois sur le marché économique libre et entraîne des revenus généralement plus faibles. Les faibles revenus de cette population limitent l'achat de matériel informatique, tels que des smartphones ou des tablettes. De plus, pour avoir accès aux RSN, des frais supplémentaires doivent être pris en compte, car il est nécessaire d'avoir un accès à internet, soit par une connexion à domicile, soit avec un abonnement téléphonique.

## Les inégalités de second degré

Une fois la barrière de l'accessibilité matérielle franchie, d'autres inégalités apparaissent. Selon Brotcorne et Valenduc (2009), l'accès aux technologies de l'information et de la communication ne garantit ni leur utilisation effective, ni, a fortiori, une utilisation autonome et efficace. Pour y parvenir, il est indispensable de posséder les connaissances et les compétences cognitives nécessaires. Ces éléments relèvent donc des inégalités d'accès de second degré. Selon Frassati et al. (2017), les adultes présentant une déficience intellectuelle ont plus de difficulté à résoudre des tâches complexes du quotidien. Ce qui rend l'utilisation des TIC compliquée d'accès. Brotcorne et Valenduc (2009) ajoutent que le niveau d'étude de la personne souhaitant utiliser les TIC est un élément pouvant influencer sa capacité à les utiliser. Les adultes en situation de déficience intellectuelle ont généralement un parcours scolaire personnalisé dans des écoles spécialisées. En conséquence, ces adultes présentent des besoins spécifiques qui influencent directement leurs usages des TIC.

En plus des enjeux économiques qui peuvent restreindre l'accès aux TIC ainsi qu'aux RSN, des enjeux liés à l'intellect et aux capacités cognitives des adultes présentant une déficience intellectuelle viennent renforcer l'inégalité d'accès. Face à cela, nous nous interrogeons sur la manière d'accompagner cette population en tant qu'éducateur social et sur les enjeux supplémentaires que les professionnels rencontrent lors de l'accompagnement éducatif.

## Accompagner des adultes présentant une DI à l'utilisation des réseaux sociaux numériques

Face à ces deux degrés d'inégalités d'accès au numérique, les éducateurs sociaux proposent un accompagnement visant à atténuer ces freins à l'accès aux RSN. Cependant, dans le cadre de cet accompagnement, ils sont confrontés à de nombreux enjeux, notamment éducatifs, professionnels, organisationnels et techniques.

### Les enjeux éducatifs

Afin d'accompagner les adultes présentant une déficience intellectuelle dans l'usage des réseaux sociaux numériques, il est essentiel que l'éducateur social soit conscient de la posture délicate qu'il occupe. En effet, il se trouve souvent à naviguer entre la nécessité de protéger ces individus face aux risques du numérique et celle de favoriser leur autonomie en tirant parti des avantages de ces outils. Comme le souligne Tabin (2020), il existe : « une tension entre protection contre les risques d'un côté, et autodétermination de l'autre » (p. 14). Cette tension est par ailleurs renforcée par le code déontologique du travail social en Suisse (Avenir Social, 2010), qui stipule qu'il est du devoir des travailleurs sociaux de protéger les individus vulnérables face aux menaces. Cependant, ce même code insiste également sur l'importance de promouvoir l'autonomie des bénéficiaires et de ne pas instaurer de relations de dépendance envers les travailleurs sociaux. Par

conséquent, la posture que l'éducateur social adopte, en tenant compte des différentes dimensions, aura des répercussions sur la relation entre le professionnel et les usagers des réseaux sociaux numériques.

Sorin (2019) met en lumière une controverse parmi les professionnels concernant l'usage des réseaux sociaux numériques, qui peut influencer les interactions entre les adultes présentant une DI et les professionnels. Pour certains travailleurs sociaux, les RSN appartiennent à la sphère de l'intimité et de l'espace privé de chacun. En conséquence, intervenir dans cette sphère serait perçu comme une intrusion. À l'opposé, d'autres professionnels estiment que l'accès à certaines informations publiées sur les RSN par les bénéficiaires reflète une volonté de les rendre publiques et accessibles. De plus, ils soutiennent qu'il n'est pas possible d'ignorer les traces d'activités numériques des bénéficiaires sous prétexte qu'elles relèvent d'une dimension « virtuelle » (Sorin, 2019).

On observe, à travers ces deux figures opposées entre sphère intime et sphère publique, que l'accompagnement au numérique par les éducateurs sociaux remet en question leurs perceptions des notions de distance et de proximité dans la relation éducative avec les personnes présentant DI.

### Les enjeux professionnels et organisationnels

Lors de leur pratique professionnelle, les éducateurs sociaux sont confrontés à des situations qui remettent en question leur professionnalité, c'est-à-dire leur manière d'exercer leur métier (Ravon et Vidal-Naquet, 2018). Selon ces auteurs, la professionnalité est « cette capacité issue de l'expérience, qui permet à des professionnels, à la fois, de respecter les règles du métier – ils ont été formés dans cette perspective – et de les transgresser afin de s'adapter aux situations » (p. 75). Par conséquent, les travailleurs sociaux vivent un paradoxe : ils exercent leur activité sous un ou plusieurs mandats, qui relèvent d'un travail prescrit. Cependant, lorsque les situations deviennent plus complexes, ils s'adaptent aux réalités du terrain en s'éloignant du mandat initial (Ravon et Vidal-Naquet, 2018). Les auteurs désignent le phénomène par lequel les travailleurs sociaux adaptent leur mandat en fonction de la situation et des besoins sous le terme « auto-mandat ». Ce phénomène peut être vécu par les travailleurs sociaux lorsqu'ils accompagnent des adultes présentant une déficience intellectuelle dans l'usage des RSN. En effet, le mandat des éducateurs sociaux ne prévoit pas explicitement l'accompagnement des bénéficiaires à l'utilisation du numérique. Cependant, face à des situations où les bénéficiaires souhaitent utiliser les réseaux sociaux numériques, le travailleur social peut « s'auto-mandater » afin de répondre à leurs besoins. Selon Ravon et Vidal-Naquet (2018), une tension se manifeste entre ce que l'on est tenu de faire et ce que l'on fait réellement.

Face à cette épreuve de professionnalité, les éducateurs sociaux sont confrontés à une situation où aucun cadre clairement défini n'est établi. En l'absence de critères clairs,

l'identification de l'échec ou de la réussite de l'action devient indéterminable (Ravon et Vidal-Naquet, 2018). Par ailleurs, les auteurs affirment :

« Devant ces situations inextricables et indécidables, et cependant tout à fait ordinaires, les intervenants hésitent : leurs savoirs prédéfinis sont pris en défaut, les normes et les règles sont instables, leurs diagnostics deviennent discutables. Ils ne sont jamais à l'abri du risque d'un jugement "subjectif", "partial", voire de l'"arbitraire" » (Ravon et Vidal-Naquet, 2018, p. 75).

Dans le cadre de l'accompagnement à l'utilisation des réseaux sociaux numériques pour les adultes en situation de déficience intellectuelle, les éducateurs peuvent se retrouver dans des situations complexes, où d'autres professionnels jugent leurs actions de manière subjective et arbitraire. Les éducateurs sociaux hésitent à s'engager dans l'accompagnement au numérique, car le cadre institutionnel n'est pas clairement défini. Par crainte de recevoir des reproches ou des remarques, notamment si leur action éducative est perçue comme ne relevant pas de leur mandat, ils préfèrent ne pas accompagner les adultes présentant une DI dans l'utilisation des RSN (Sorin, 2019).

L'étude de Bortolotti (2021) s'est penchée sur le parcours de formation de divers éducateurs sociaux afin de déterminer s'ils avaient été formés et sensibilisés à la thématique du numérique. Bien que cette étude se concentre sur les éducateurs sociaux accompagnant des jeunes en foyer, certains parallèles peuvent être faits avec l'accompagnement des adultes en situation de déficience intellectuelle. Il ressort que 69 % des professionnels interrogés considèrent qu'il est pertinent d'intégrer des outils numériques dans leur accompagnement « afin d'échanger avec les jeunes et de parvenir à les mobiliser plus facilement dans les activités diverses qu'ils proposent » (Bortolotti, 2021, p.9). Cependant, 80 % d'entre eux déclarent ne pas avoir bénéficié de formation technique sur ces outils, et 87 % indiquent ne pas avoir été formés sur les aspects éthiques et déontologiques liés à l'utilisation du numérique dans le travail social (Bortolotti, 2021). Ces résultats mettent en évidence un déficit important de formations sur le numérique dans les parcours de formation des travailleurs sociaux.

Les éducateurs sociaux ne refusent pas catégoriquement d'intégrer les RSN dans leur pratique professionnelle. Cependant, des éléments tels que le manque de formation sur l'utilisation et les enjeux éthiques, ainsi que l'absence d'un cadre institutionnel clair sur cette thématique, engendrent des réticences (Bortolotti, 2021). Bien que nombre d'entre eux souhaitent inclure le numérique dans leurs pratiques, ils se heurtent à un manque de formation et d'encadrement institutionnel, ce qui alimente leurs appréhensions.

En raison de ce vide institutionnel, certains professionnels adoptent leurs propres règles d'utilisation des outils numériques en s'autogérant (Bortolotti, 2021). Un mécontentement général a été relevé parmi les professionnels interrogés, qui expriment un besoin de directives institutionnelles et de formations adaptées. Toujours selon cette étude, il apparaît que les éducateurs les plus diplômés sont souvent les plus réticents à

intégrer les réseaux sociaux numériques dans leur pratique professionnelle, affirmant ne pas se sentir à l'aise avec le numérique. De plus, ils rapportent n'avoir reçu aucune véritable formation durant leurs études, les rares sensibilisations qu'ils ont eues se limitant à des approches superficielles, mettant principalement l'accent sur la vigilance et la prise de distance vis-à-vis du numérique.

## Les enjeux techniques dans l'accompagnement

Pour que les éducateurs puissent accompagner les adultes présentant une déficience intellectuelle dans l'utilisation des réseaux sociaux numériques, un équipement numérique adéquat et un accès au réseau sont indispensables. Sorin (2019) souligne qu'adopter une pratique numérique implique que les technologies numériques soient disponibles et accessibles aux éducateurs sociaux. Ces derniers doivent pouvoir disposer d'un réseau Wi-Fi institutionnel ainsi que de technologies numériques, telles que des tablettes ou des ordinateurs, pour accompagner efficacement les adultes en situation de déficience intellectuelle. Bien que cette corrélation puisse sembler évidente, il est fréquent que les professionnels rencontrés ne disposent pas de matériel informatique à partager avec les usagers ou soient confrontés à des restrictions d'accès à Internet sur les équipements professionnels (Sorin, 2019).

Afin d'accompagner les adultes présentant une déficience intellectuelle dans l'usage du numérique, de nombreux enjeux techniques, tels que la gestion des mots de passe, la configuration des TIC, doivent être pris en compte. Lors de l'achat d'un nouvel appareil, comme une tablette ou un smartphone, une configuration de base est généralement nécessaire. Celle-ci implique souvent la création ou l'utilisation d'un compte e-mail avec un mot de passe (MDP).

Cependant, si le MDP est oublié ou perdu, et si les paramètres de récupération, comme l'ajout d'une adresse e-mail secondaire, n'ont pas été configurés, les données associées au compte peuvent être définitivement perdues. Actuellement, il existe sur le marché des solutions technologiques permettant une configuration rapide sans l'utilisation d'un MDP. Par exemple, certaines marques proposent des méthodes innovantes où un nouvel appareil peut être configuré en scannant une sphère en trois dimensions générées par l'ancien appareil. Cela permet un transfert simple et rapide des données. Cependant, ces appareils sont souvent coûteux et nécessitent déjà la possession d'un dispositif compatible et fonctionnel.

Pour éviter les problèmes liés à l'oubli des MDP, ceux des adultes présentant une DI sont souvent confiés aux éducateurs sociaux, qui les notent sur un support numérique ou papier. Cette pratique soulève des questions sur la protection des données des bénéficiaires, car plus le MDP est connu, plus les risques de piratage ou d'usage abusif augmentent, ce qui peut compromettre leur vie privée.

De plus, les TIC et RSN font l'objet de mises à jour régulières pour améliorer les fonctionnalités et corriger les bugs. Des modifications d'interface peuvent avoir lieu lors de mise à jour et constituer une difficulté supplémentaire pour les adultes présentant une DI, mais aussi pour les éducateurs sociaux, qui doivent eux-mêmes s'adapter à ces changements. Les procédures de mise à jour des applications sont souvent complexes, cependant, elles restent essentielles pour garantir le bon fonctionnement des appareils et la sécurité des utilisateurs.

## Question de recherche

Grâce aux thématiques développées dans la partie problématique, nous avons pu formuler la question de recherche suivante :

**Comment les éducateurs sociaux accompagnent-ils les personnes adultes présentant une déficience intellectuelle et vivant en institution à l'utilisation des réseaux sociaux numérique ?**

Pour arriver à cette question de recherche, nous sommes intéressés aux personnes présentant une déficience intellectuelle pour plusieurs raisons. Premièrement, nous avons eu l'occasion de travailler tous deux avec des individus présentant une déficience intellectuelle. Par conséquent, nous avons pris conscience de certaines difficultés rencontrées au niveau de l'autonomie de cette population, souvent causées par leur déficience intellectuelle. Deuxièmement, nous avons constaté, dans certaines situations de la vie courante tels que l'usage du numérique, qu'en tant que professionnels du travail social lors de nos expériences professionnelles, une tension pouvait exister entre la protection du bénéficiaire et son autodétermination, en particulier avec les adultes présentant une DI. Conscients de ces enjeux, nous nous sommes naturellement interrogés sur la manière dont les travailleurs sociaux accompagnent les adultes présentant une DI tout en tenant compte des différents défis liés à leur besoin d'utiliser les réseaux sociaux numériques.

## Objectifs de la revue de littérature

Afin de répondre à notre question de recherche, nous avons identifié les thèmes généraux liés à notre problématique. Les thèmes que nous avons retenus sont : la déficience intellectuelle, les réseaux sociaux, l'accompagnement éducatif et la posture du travailleur social ainsi que l'exclusion/intégration sociale.

Ces sujets nous intéressent, car ils permettent de comprendre l'impact des RSN sur les personnes en situation de déficience intellectuelle. Par la même occasion, ces thèmes montrent que la place du travailleur social est importante dans l'accompagnement éducatif à l'usage du numérique. Afin de trouver des réponses, nous avons mis en avant trois objectifs qui nous permettront de répondre à notre question de recherche. Les objectifs définis sont les suivants :

- Identifier les enjeux (besoins, usages, risques et avantages) des réseaux sociaux numériques pour les adultes présentant une DI.

Pour le premier objectif, nous avons décidé d'identifier les différents types d'enjeux liés à l'utilisation des réseaux sociaux numériques par les adultes présentant une déficience intellectuelle. L'usage des médias sociaux par ces adultes peut engendrer une exposition à des risques. Cependant, cette population exprime des demandes, des besoins et à des droits quant à l'utilisation des réseaux sociaux numériques. Nous souhaitons également identifier les avantages qu'ils offrent ainsi que le lien entre autodétermination et pouvoir d'agir.

- Reconnaître les conditions nécessaires aux adultes en situation de DI à l'usage des réseaux sociaux numériques.

Le deuxième objectif consiste à démontrer les barrières d'accessibilité au numérique, qu'il s'agisse de l'accès au matériel, des connaissances ou des compétences nécessaires pour les utiliser. En mettant ces éléments en lumière, nous pourrions identifier les facilitateurs et les freins à l'accès aux réseaux sociaux numériques pour les adultes présentant une déficience intellectuelle. Cela permettra d'appréhender la situation à un niveau méso-social, au sein des institutions, en lien avec l'accès au matériel, mais aussi à un niveau micro-social, en prenant en compte les compétences des bénéficiaires.

- Mettre en avant les enjeux pour les éducateurs dans l'accompagnement des adultes présentant une DI à l'usage des réseaux sociaux numériques.

Enfin, le troisième objectif vise à identifier les enjeux pour les éducateurs dans l'accompagnement des adultes présentant une déficience intellectuelle dans leur utilisation des réseaux sociaux. Cette population dispose de droits, comme tous les êtres humains, ainsi que de droits spécifiques que l'éducateur social doit respecter dans l'accompagnement au numérique. Ainsi, un professionnel doit adopter une pratique éthique dans l'accompagnement de cette population selon code déontologique du travail social en Suisse (Avenir social, 2010). Ces éléments réunis font prendre conscience de la complexité d'un accompagnement éducatif qui se doit de tenir compte de cela pour être éthique. Nous allons explorer comment cet accompagnement est pensé par les travailleurs sociaux et nous spécifierons les connaissances et les compétences numériques nécessaires aux éducateurs dans l'accompagnement à l'usage des réseaux sociaux numériques.

Nous concluons en articulant les propos des auteurs afin de faire émerger les éléments essentiels pour répondre à notre question de recherche, ou les lacunes permettant d'atteindre nos objectifs de manière plus précise.

## Dispositifs méthodologiques de la revue

Afin d'enrichir nos connaissances sur notre thématique, nous nous sommes concentrés sur la recherche d'un maximum d'informations pertinentes. Pour cela, nous avons consulté des sites Internet, des articles scientifiques, des revues et des textes juridiques. Grâce à ces nombreuses lectures, nous avons identifié des mots-clés en lien avec notre question de recherche afin de trouver des articles pertinents. Les mots-clés que nous avons retenus sont les suivants : **adultes, déficience intellectuelle, réseaux sociaux, numérique, accompagnement, TIC, médias sociaux et travailleur social.**

Pour constituer les cinq textes empiriques composant notre corpus, nous avons défini des critères d'inclusion et d'exclusion :

### Critères d'inclusion :

- Articles scientifiques basés sur une étude empirique.
- Traitant d'au moins deux axes de notre question de recherche :
  - Technologies de l'information et de la communication et/ou réseaux sociaux numériques.
  - Accompagnement éducatif et/ou travail social.
  - Adultes présentant une déficience intellectuelle.
- Rédigés par des auteurs francophones.
- Publiés après 2014.

### Critères d'exclusion :

- Textes scientifiques basés sur une revue de littérature.
- Exclusion des textes portant sur les enfants/adolescents présentant une DI.

Tenant compte des mots-clés ainsi que de nos critères d'inclusion et d'exclusion, nous avons commencé nos recherches sur différents sites tels que Cairn, Google Scholar, Érudit, Muni Journals et Taylor & Francis Online. En procédant ainsi, nous nous sommes rendu compte qu'en recherchant avec les termes « réseaux sociaux », les textes abordaient souvent les cercles sociaux des individus (famille, amis, etc.), sans se référer au numérique. Par conséquent, lors de nos recherches, nous avons systématiquement intégré les termes « réseaux sociaux numériques » ou simplement « numérique » afin de trouver des textes correspondant à la thématique de notre question de recherche.

Cependant, au fil de nos recherches d'articles scientifiques, nous avons constaté un manque d'articles francophones traitant précisément des adultes en situation de déficience intellectuelle utilisant les réseaux sociaux numériques. Face à cette situation, nous avons modifié un critère d'inclusion : « écrits par des auteurs francophones », en y ajoutant « ... et anglophones ». Afin de faciliter notre travail d'analyse, nous avons utilisé DeepL pour traduire les textes rédigés en anglais. Cela nous a permis d'intégrer deux

articles scientifiques anglophones dans notre corpus pour les analyser. Afin d'être transparents dans notre méthodologie de travail, nous souhaitons préciser que nous avons utilisé l'intelligence artificielle ChatGPT d'OpenAI, à des fins de correction orthographique, de syntaxe et de reformulation de nos propos.

Finalement, nous avons réuni cinq articles issus de chercheurs de divers domaines, tels que les sciences humaines, les départements de pédagogie spécialisée, les ingénieurs en sciences de l'éducation et de la formation, ou encore le domaine de la psychoéducation. Cela nous a permis d'obtenir une vue d'ensemble de notre thématique à travers différents points de vue. Pour analyser ces textes, nous avons tout d'abord réalisé un mindmap comme première étape, afin d'identifier les éléments gravitant autour de nos objectifs. Ensuite, sur la base de ce mindmap, nous avons élaboré une grille d'extraction sur Excel<sup>4</sup> pour sélectionner les éléments pertinents des textes scientifiques, en lien avec notre questionnement.

Ce travail d'analyse nous a permis d'identifier les points communs entre les différents textes de notre corpus, ainsi que les divergences. Nous avons constaté que chacun de ces textes est complémentaire et contribue à mettre en lumière la complexité de notre recherche.

## Présentation des textes soumis à la revue

### Premier texte

#### Référence complète du document

Tabin, M. (2020). RESSOURCES ET VULNÉRABILITÉS DES ADULTES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE FACE AUX RISQUES NUMÉRIQUES. *Le numérique et la déficience intellectuelle : pratiques actuelles et enjeux associés*, 30(spécial), 13-24. <https://doi.org/10.7202/1075352ar>

Mots-clés : Déficience intellectuelle, TIC, risques numériques, vulnérabilité sociale, Internet, médias sociaux.

#### Problématique

Les réseaux sociaux numériques peuvent constituer à la fois une ressource et une vulnérabilité pour les adultes présentant une déficience intellectuelle (DI).

#### Question de recherche

La question de recherche n'est pas formulée de manière explicite dans cet article. Cependant, les auteurs explorent la manière dont les adultes présentant une déficience intellectuelle perçoivent et intègrent les risques liés aux usages du numérique. Ces

---

<sup>4</sup> Cf. annexe 1

perceptions permettent de mieux comprendre les stratégies adoptées par ce public pour développer leur participation sociale grâce aux TIC.

### **Objectifs / hypothèses de la recherche**

L'objectif de cette étude est d'explorer les ressources et les vulnérabilités des adultes présentant une déficience intellectuelle (DI) face aux trois risques les plus fréquemment signalés en 2019 : la sextorsion, l'hameçonnage et le vol/escroquerie. L'auteure examine la manière dont les personnes présentant une DI se protègent des risques associés à l'utilisation des TIC. Elle explore également les stratégies que ces individus mettent en place pour gérer ces risques.

### **Ancrage(s) disciplinaire(s), concepts et théories**

Travail social, inclusion, TIC, déficience intellectuelle, vulnérabilité et ressources, TV-22, risques mesurés, participation sociale, en ligne, collaboration entre bénéficiaire et professionnel.

### **Méthodes de recherche**

Il s'agit d'une recherche qualitative basée sur la collecte d'informations obtenues lors d'entretiens réalisés auprès d'adultes présentant une DI ayant répondu au test TV-22. La recherche s'est déroulée en deux étapes, portant sur un total de 51 entretiens. Lors de la première étape, les informations ont été recueillies à partir des réponses des participants à des questions ouvertes du TV-22. Le codage initial a été effectué sur les 29 premiers entretiens. Ensuite, deux membres de l'équipe de recherche ont codé séparément les 22 entretiens restants. Une analyse approfondie des énoncés codés différemment a permis d'affiner la grille d'analyse et de clarifier les divergences éventuelles. Une fois la grille d'analyse stabilisée, elle a été appliquée à l'ensemble du corpus de l'étude par un membre de l'équipe de recherche.

### **Principaux résultats de la recherche**

Les résultats montrent que, pour 4 des 5 items relatifs aux TIC, plus de 84 % des participants proposent des stratégies pour se protéger des risques, réduisant ainsi leur exposition. Cependant, entre 2 et 6 participants dans chaque item fournissent des réponses contradictoires, suggérant à la fois des stratégies protectrices et augmentant l'exposition au risque. L'item le plus complexe concerne la situation où une personne affirme avoir besoin d'une nouvelle télévision, avec 12 participants ne proposant aucune stratégie et 3 fournissant des réponses contradictoires. L'auteure suggère que cette difficulté résulte de la présence d'une interaction sociale directe, un aspect supplémentaire par rapport aux autres items. Elle souligne également que les défis rencontrés par les adultes présentant une DI face aux TIC reflètent les vulnérabilités déjà présentes dans la vie réelle.

## Deuxième texte

### Référence complète du document

Le Chene, V., & Plantard, P. (2019). L'E-inclusion des personnes présentant des incapacités cognitives ou psychiques dans les établissements médico-sociaux. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 25(1), 75-88. <https://doi.org/10.7202/1085769ar>

Mots-clés : e-inclusion, incapacités, représentations sociales, appropriation, accompagnement.

### Problématique

Malgré les solutions de compensation disponibles, des inégalités persistent, notamment en ce qui concerne l'accessibilité et l'utilisation des technologies numériques. Ces technologies, désormais omniprésentes dans la vie quotidienne et professionnelle, ne tiennent souvent pas compte des personnes fragilisées. Peu d'initiatives sont prises pour garantir que les personnes en situation de handicap puissent bénéficier des avantages de ces technologies. Dans un monde numérique, l'e-inclusion vise à réduire les inégalités sociales, améliorer la qualité de vie et favoriser la participation à la société, ce qui nécessite de transformer la société pour la rendre réellement inclusive pour les personnes en situation de handicap.

### Question de recherche

À travers cet article, les auteurs interrogent le potentiel inclusif des usages des technologies numériques pour les personnes ayant une incapacité cognitive ou psychique, dans le contexte des établissements pour adultes.

### Objectifs / hypothèses de la recherche

Les auteurs ont pour objectif d'évaluer les méthodes d'accompagnement des travailleurs sociaux (TS) à l'usage de la tablette tactile, afin d'identifier celles qui favorisent le renforcement des capacités numériques, le développement de l'estime de soi et l'autonomie des bénéficiaires, en particulier au sein des ateliers dans l'institution.

### Ancrage(s) disciplinaire(s), concepts et théories

Les technologies numériques, les inégalités sociales, l'accompagnement, le handicap cognitif et psychique, autonomie, l'intégration sociale, l'émancipation et les établissements médico-sociaux.

### Méthodes de recherche

Cet article présente une recherche-action en trois volets. Dans le premier volet, les chercheurs ont mené une observation participante active pendant deux ans, accompagnée d'une enquête quantitative sur l'usage du numérique auprès de 750

personnes en situation de handicap, dans un contexte d'établissement. Le deuxième volet expérimental a consisté en des ateliers de découverte et de formation, animés par une chercheuse pour 109 participants, afin de renforcer leurs compétences numériques et leur estime de soi. Les participants, qui se disaient éloignés du numérique, ont exprimé le besoin de se former. Un questionnaire individuel a été utilisé pour adapter les ateliers aux projets personnels des apprenants. Enfin, dans le troisième volet, des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec 28 apprenants, 17 moniteurs d'ateliers et 3 cadres de direction. Les données ont été recueillies et structurées en deux parties : l'une contenant les observations et les informations pratiques, et l'autre regroupant les émotions, questions, hypothèses et premières analyses.

### **Principaux résultats de la recherche**

Les inégalités numériques recensées par l'étude incluent un accès limité aux outils, un faible taux de pratiques personnelles, des difficultés économiques et les injonctions des tuteurs. Malgré des représentations sociales souvent négatives véhiculées dans leur environnement et renforcées par un double isolement (dans les établissements spécialisés et social), les participants ont montré une motivation à se former aux usages des technologies numériques. Cet isolement et ces représentations influencent leur estime de soi, déjà fragilisée par leur situation de dépendance (tutelle, finances et handicap), ainsi que par la peur de l'échec et du jugement des autres. De plus, la dématérialisation des services publics aggrave leur dépendance. Cependant, les apprenants ont démontré des capacités cognitives et leurs interactions avec les professionnels ont évolué, transformant les rapports de pouvoir et favorisant une réorganisation interne dans les établissements, ainsi qu'une meilleure prise en compte de leurs demandes concernant l'usage des tablettes.

### Troisième texte

#### **Référence complète du document**

Simonato, I., Lussier-Desrochers, D., L. Normand, C., Romero-Torres, A., & Lachapelle, Y. (2020). DÉVELOPPER L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE CHEZ DE JEUNES ADULTES TRISOMIQUES. *Le numérique et la déficience intellectuelle : pratiques actuelles et enjeux associés*, 30(spécial), 42-54. <https://doi.org/10.7202/1075354ar>

Mots-clés : technologie de l'information et de la communication (TIC), trisomie 21, déficience intellectuelle, adultes, trajectoire d'apprentissages, programme de formation.

#### **Problématique**

De nombreuses personnes ne parviennent pas à suivre le rythme imposé par la société numérique, en raison de plusieurs facteurs : des ressources financières insuffisantes, des compétences technologiques limitées et un accès restreint à des infrastructures

technologiques adéquates. C'est particulièrement le cas des aînés, des citoyens à faible revenu et des personnes en situation de handicap. Cette difficulté d'adaptation au monde numérique engendre un fossé, créant ainsi des inégalités qui se manifestent par l'exclusion de ces individus de la société numérique.

### **Question de recherche**

La question de recherche n'est pas formulée de manière explicite dans cet article. Toutefois, les auteurs s'intéressent à l'amélioration de l'inclusion numérique des personnes présentant une déficience intellectuelle à travers des programmes d'apprentissage adaptés, ainsi qu'aux bénéfices concrets de ces programmes sur leur autonomie et leur participation sociale.

### **Objectifs / hypothèses de la recherche**

A la connaissance des auteurs, aucune étude n'a détaillé l'évolution d'adultes présentant une déficience intellectuelle dans leur utilisation générale des TIC, et ce, dans un contexte d'apprentissage. Cette étude vise à analyser l'évolution des apprentissages des participants au programme TASA du RT21 sur une période de 12 mois.

### **Ancrage(s) disciplinaire(s), concepts et théories**

Accessibilité aux outils numériques, usages des TIC, exigences sensorimotrices, exigences cognitives, bénéfices, déficience intellectuelle, exclusion et inclusion, engrenage d'accessibilité.

### **Méthodes de recherche**

Il s'agit d'une recherche qualitative reposant sur des données issues d'entrevues semi-dirigées réalisées à quatre moments clés (début, milieu, fin du programme et trois mois après l'intervention) avec chacun des participants et l'un de leurs parents, à l'exception d'un participant qui a refusé de participer aux entrevues. Pour évaluer l'évolution des participants, le canevas des entrevues était structuré selon les différentes dimensions du modèle de l'engrenage d'accessibilité proposé par Lussier-Desrochers et al. (2017)<sup>5</sup>, le seul disponible au moment de la collecte des données.

En complément des entrevues, les intervenantes du programme ont rempli des grilles d'observation quotidiennes pour ces sept participants, portant sur la réalisation des activités. Ces grilles comprenaient l'objectif de l'activité, le niveau d'atteinte, le type et le niveau de soutien nécessaire, ainsi que des commentaires. Elles permettent de mesurer l'évolution dans la réalisation des activités pour chaque participant. Conçue pour être rapide, chaque grille pouvait être complétée en moins de cinq minutes par participant.

---

<sup>5</sup> Cf. annexe 2

## Principaux résultats de la recherche

Les résultats révèlent que tous les participants ont progressé dans leur usage des TIC, notamment dans les différentes dimensions de l'engrenage d'accessibilité. Ces avancées incluent une meilleure accessibilité aux outils numériques, une maîtrise accrue de la motricité fine, des compétences en résolution de problèmes, ainsi que l'apprentissage des codes et conventions sociales. Les résultats montrent que, lorsque les individus présentant une DI bénéficient d'un accompagnement adapté, ceux-ci peuvent diversifier et autonomiser leur utilisation des TIC. La mobilisation et le renforcement des ressources présentes dans l'environnement de la personne jouent un rôle essentiel pour compenser les limitations personnelles, qu'elles soient sensorimotrices, cognitives ou encore financières, limitant l'accès aux outils numériques et à Internet. Un soutien adéquat et prolongé contribue ainsi à favoriser l'inclusion numérique et à renforcer l'autodétermination des personnes avec une DI.

## Quatrième texte

### Référence complète du document

Thirumanickam, A., Rillotta, F., Walker, R., Watson, E., Balandin, S., & Raghavendra, P. (2024). Social Media Use Training for Adults with Intellectual Disabilities: A Pilot Study. *International Journal of Disability, Development and Education*, 72(1), 177-194. <https://doi.org/10.1080/1034912X.2024.2354898>

Mots-clés : déficience intellectuelle, adultes, médias sociaux, hébergement accompagné, formation.

### Problématique

Les personnes DI utilisent les médias sociaux. Cependant, certains obstacles peuvent les empêcher de les utiliser et d'en tirer profit. Parmi ces obstacles figurent le manque de connaissances, des compétences limitées et l'inaccessibilité.

### Question de recherche

Les auteurs ont voulu, par ce projet pilote, explorer plusieurs axes de recherche. Tout d'abord, ils se sont intéressés à l'impact de la formation à l'utilisation des médias sociaux sur les compétences des adultes présentant une déficience intellectuelle. Ensuite, ils ont étudié les effets de cette formation sur les réseaux sociaux, notamment en termes de nombre et de composition des partenaires de communication, tant en ligne qu'hors ligne, pour ces adultes. Enfin, le projet a examiné les points de vue et les perceptions des adultes ayant une déficience intellectuelle, ainsi que ceux du personnel des logements accompagnés, concernant le processus de formation et ses résultats. Voici les questions de recherche telles qu'elles apparaissent dans le texte :

(1) Dans quelle mesure la formation à l'utilisation des médias sociaux améliore-t-elle les compétences en matière de médias sociaux des adultes présentant une déficience intellectuelle ?

(2) Quel est l'effet de la formation à l'utilisation des médias sociaux sur les réseaux sociaux, y compris le nombre et la composition des partenaires de communication en ligne et hors ligne, des adultes ayant une déficience intellectuelle ?

(3) Quels sont les points de vue et les perceptions des adultes ayant une déficience intellectuelle et du personnel des logements accompagnés sur le processus et les résultats de la formation à l'utilisation des médias sociaux ?

### **Objectifs / hypothèses de la recherche**

Cette étude pilote a pour objectif d'explorer les effets de la formation à l'utilisation des médias sociaux sur le développement des compétences numériques et l'élargissement des réseaux sociaux, tant en ligne qu'hors ligne, chez un petit groupe d'adultes présentant une déficience intellectuelle et résidant dans des logements subventionnés.

### **Ancrage(s) disciplinaire(s), concepts et théories**

Handicap, déficience intellectuelle, inclusion et qualité de vie, TIC, technologies d'assistance, communication améliorée et alternative, proches aidants, réseaux sociaux, participation sociale, formation aux numérique, médias sociaux.

### **Méthodes de recherche**

L'étude pilote a adopté une méthodologie mixte et séquentielle. Les données quantitatives ont été recueillies à l'aide d'un modèle descriptif, avant et après l'intervention, tandis que les données qualitatives ont été obtenues à travers des entretiens réalisés après l'intervention avec les participants. Six participants, âgés en moyenne de 35,7 ans, ont suivi une formation axée sur la cybersécurité ainsi que sur l'accompagnement personnalisé pour atteindre leurs objectifs d'utilisation des médias sociaux. Pour évaluer les résultats de la formation et les changements dans les réseaux sociaux des participants, plusieurs outils ont été utilisés, notamment la « Canadian Occupational Performance Measure », la « Goal Attainment Scale » et le modèle « Circles of Communication Partners. » Des entretiens semi-structurés menés avec les participants et un membre du personnel ont également permis d'approfondir la compréhension de leurs expériences et de leurs perceptions des effets de la formation.

### **Principaux résultats de la recherche**

Les résultats de cette étude pilote ont montré que les participants ont tiré profit d'une approche personnalisée pour se former à l'utilisation des médias sociaux. La majorité a atteint les objectifs fixés, tandis que ceux qui ne les avaient pas encore atteints ont démontré des progrès significatifs dans leurs performances ainsi qu'une satisfaction accrue concernant les aspects problématiques. Par ailleurs, les participants ont enrichi

leurs réseaux de soutien en explorant de nouvelles façons de communiquer avec leurs proches. Ils ont également amélioré leur maîtrise de nouvelles compétences, renforçant ainsi leur confiance en eux, tant en ligne que dans leur vie quotidienne.

Cette étude met en lumière le rôle des structures d'hébergement assisté dans l'intégration des adultes ayant une déficience intellectuelle dans les environnements numériques. Elle souligne l'importance d'une formation associée à un cadre bienveillant et à des infrastructures technologiques adaptées, favorisant l'apprentissage continu et le développement des compétences en médias sociaux et en utilisation d'Internet.

## Cinquième texte

### Référence complète du document

Sallafranque-St-Louis, F., & Normand, C. L. (2017). From solitude to solicitation: How people with intellectual disability or autism spectrum disorder use the internet. *Cyberpsychology: Journal of Psychosocial Research on Cyberspace*, 11(1), article 7. <http://dx.doi.org/10.5817/CP2017-1-7>

Mots-clés : Internet, réseaux sociaux, sollicitation sexuelle, déficience intellectuelle, autisme.

### Problématique

De nombreuses personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme disposent d'un cercle social restreint. Les réseaux sociaux numériques pourraient jouer un rôle essentiel en favorisant le développement de relations, en augmentant leur participation sociale et en réduisant leur isolement. Toutefois, ces plateformes peuvent également exposer les personnes avec DI ou TSA à des expériences difficiles et préjudiciables, telles que des insultes, des menaces en ligne, de la cyber-victimisation ou encore des sollicitations inappropriées.

### Question de recherche

Les auteurs s'interrogent sur la manière dont les jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) utilisent Internet. De plus, ils se demandent également si ces derniers ont déjà été confrontés à des expériences de sollicitation sexuelle en ligne. Voici les questions de recherche, telles qu'elles apparaissent dans le texte :

- (1) Comment les jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle ou un TSA utilisent-ils Internet ?
- (2) Ont-ils fait l'expérience de la sollicitation sexuelle en ligne ?

### Objectifs / hypothèses de la recherche

L'objectif de l'étude n'est pas clairement défini dans le texte. Nous supposons donc que l'étude vise à répondre aux questions de recherche, en présentant les résultats de l'étude

exploratoire sur l'utilisation d'Internet par de jeunes adultes présentant une DI ou un TSA. Les participants à l'étude ont été interrogés sur une dizaine d'activités en ligne, sur leurs expériences négatives en ligne et finalement sur la sollicitation sexuelle plus précisément.

### **Ancrage(s) disciplinaire(s), concepts et théories**

Psychologie, cognitive-comportementales, comportementale-dialectiques, émotions, adultes présentant une DI et/ou un TSA, la participation sociale (en ligne), l'inclusion et l'accessibilité numérique, les TIC, les médias sociaux.

### **Méthodes de recherche**

Cette étude repose sur une méthode mixte. Les données quantitatives ont été collectées à l'aide d'un questionnaire soumis à huit participants, tandis que les données qualitatives ont été obtenues lors d'entretiens individuels. Les participants ont été sélectionnés selon plusieurs critères : être âgés de plus de 18 ans, utiliser Internet au moins une fois par semaine et être en mesure de comprendre et de répondre aux questions. Le questionnaire comprenait des questions sur les caractéristiques sociodémographiques des participants (âge, sexe, etc.) ainsi que sur leurs habitudes d'utilisation d'Internet. Les entretiens avaient pour objectif d'approfondir les réponses données au questionnaire et de comparer le réseau social des participants en ligne avec celui hors ligne. Différents aspects de leur vie quotidienne étaient explorés, avant de conclure sur le thème de la cyber-sollicitation sexuelle.

### **Principaux résultats de la recherche**

L'étude a permis d'identifier les divers usages d'Internet chez les adultes en situation de déficience intellectuelle. Parmi les participants, trois sur huit utilisent Internet pour consommer de la pornographie et jouer à des jeux en ligne. Quatre sur huit s'en servent principalement pour le streaming, tandis que cinq sur huit accèdent à des sites de rencontres ou effectuent des achats en ligne. Par ailleurs, six participants sur huit utilisent Internet pour rechercher des informations ou des images, et sept sur huit s'en servent pour se faire de nouveaux amis ou utiliser une boîte mail.

Tous les participants utilisent les réseaux sociaux numériques, notamment Facebook, qui a été identifié comme leur plateforme préférée. Une seule personne possédait un smartphone et était active sur d'autres réseaux sociaux. Les participants comptent entre 20 et 400 amis sur Facebook, principalement des proches, bien que certains soient des inconnus. Les usages les plus fréquents sont le maintien des contacts, en particulier avec des proches éloignés, ainsi que le divertissement.

Finalement, six participants ont déclaré avoir vécu des expériences négatives en ligne, telles que des insultes, des moqueries ou des menaces et six participants, dont les trois femmes de l'étude, ont été victimes de sollicitations sexuelles en ligne.

# Analyse

## Introduction

Dans cette partie de notre travail de Bachelor, nous allons faire part des résultats obtenus à la suite de notre extraction<sup>6</sup> des contenus des cinq textes scientifiques que nous avons sélectionnés pour composer notre corpus.

Nous avons fait le choix de structurer notre analyse d'après nos trois objectifs. Nous avons décidé de reformuler nos objectifs afin de les transformer en titre pour rendre la lecture de notre travail plus cohérente et agréable, à savoir :

- Les enjeux des réseaux sociaux numériques pour les adultes présentant une DI.
- Les conditions nécessaires aux adultes présentant une DI à l'usage des réseaux sociaux numériques.
- Les enjeux pour les éducateurs dans l'accompagnement des adultes présentant une DI à l'usage des réseaux sociaux numériques.

À la suite de ces trois grands chapitres, nous finirons par une synthèse de notre analyse. Nous mettrons en avant des éléments de réponse issue des textes de notre analyse dans les chapitres suivant.

## Les enjeux des réseaux sociaux numériques pour les adultes présentant une DI.

L'intégralité des articles que nous avons retenus se rejoint sur le fait qu'il y a de nombreux enjeux quant à l'utilisation des TIC pour les adultes en situation de déficience intellectuelle tels que les besoins, les usages, les risques et les avantages.

### Les besoins

Sur un échantillon de 750 adultes présentant une DI, Le Chene et Plantard (2019) révèlent que 46 % des participants souhaitent se former à l'usage du numérique, tandis que 26 % souhaitent améliorer leurs compétences numériques existantes. Ces données mettent en évidence un besoin significatif de formation en matière de numérique au sein de cette population. Les auteurs insistent également sur l'importance de prendre en compte un facteur essentiel dans cet apprentissage : le temps. Simonato et al. (2020) confirment que le temps nécessaire à l'apprentissage est généralement plus long pour les adultes présentant une DI comparé à la population générale. Par ailleurs, Tabin (2020) met en avant un besoin particulier de prévention liée au numérique, en raison de la vulnérabilité accrue de cette population face à la victimisation en ligne.

Un autre besoin identifié par Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) concerne le désir des adultes avec une DI de nouer des relations via les réseaux sociaux numériques et de

---

<sup>6</sup> Cf. annexe 1

participer activement à des communautés en ligne. Certains utilisateurs de RSN parmi cette population expriment également le souhait de trouver un partenaire en ligne (Sallafranque-St-Louis et Normand, 2017). Ces observations reflètent un autre enjeu : le cercle social hors ligne des adultes présentant une DI est souvent limité, avec peu d'opportunités de rencontrer des personnes sans déficience intellectuelle (Sallafranque-St-Louis et Normand, 2017).

## Les usages

Le Chêne et Plantard (2019) mettent en avant qu'une personne sur deux utilise le numérique à des fins personnelles, telles que jouer à des jeux et se divertir. Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) vont dans le même sens, en précisant que les usages sont avant tout centrés sur les réseaux sociaux numériques, dans le but de développer des liens avec de nouvelles personnes ou d'entretenir les liens avec les membres de leur famille. Tous les auteurs s'accordent à dire que les adultes présentant une déficience intellectuelle mobilisent des moteurs de recherche. Enfin, selon Le Chêne et Plantard (2019), seulement une personne sur dix utilise ces outils à des fins professionnelles, par exemple en recourant à des logiciels de traitement de texte. On peut donc constater que les usages sont principalement déterminés par les besoins de la vie personnelle des adultes présentant une DI.

## Les risques

Les besoins identifiés par les différents auteurs mettent en évidence des enjeux, tels que certains risques et avantages qui en découlent. Selon Sallafranque-St-Louis et Normand (2017), les activités en ligne ne sont pas forcément positives ou neutres ; certaines peuvent créer de la détresse. Ces auteurs ont démontré par leur recherche que six sur huit des sujets de l'étude ont subi des insultes, des moqueries et des menaces en ligne ou qui ont accepté de rencontrer hors ligne un inconnu rencontré en ligne, sans en informer un proche. Par la même occasion, six sur huit de leurs sujets de recherche ont été victimes d'une sollicitation sexuelle non désirée en ligne, trois des sujets féminins ont été invités à parler de sexe contre leur gré et quatre ont été invitées à partager des informations ou des photos sexuelles. De plus, quatre des sujets ont été invités à se livrer à un acte sexuel devant leur webcam. Ces constats démontrent un lien étroit entre le risque de la sollicitation sexuelle et les réseaux sociaux numériques. Par ailleurs, un des sujets hommes de la recherche a eu des utilisations problématiques avec son ordinateur ; il a effectué des achats en ligne dépassant largement ses moyens financiers et s'est masturbé face à de jeunes filles au travers de sa webcam (Sallafranque-St-Louis et Normand, 2017). Ces types d'usages peuvent avoir des conséquences juridiques. Selon Thirumanickam et al. (2024), une éducation à la cybersécurité accessible aiderait à réduire les risques et les menaces identifiés en ligne pour les adultes présentant une DI et cela renforcerait leur participation aux communautés en ligne. Tabin (2020) met en lumière un élément intéressant :

« Les participants étaient plus susceptibles de proposer des stratégies qui augmentaient le risque lorsque le risque était social (p. ex., envoyer des photos de soi à une personne inconnue en ligne) versus « non social » (p. ex., donner son numéro de compte en banque) » (p.21).

Pour un adulte présentant une DI, cela signifie que les facteurs de vulnérabilité présents dans le monde réel sont susceptibles d'être des facteurs de risques dans le monde en ligne (Tabin, 2020).

## Les avantages

Malgré les nombreux risques identifiés par les différents auteurs, ces derniers mettent également en avant les avantages liés à l'utilisation du numérique, pour les adultes en situation de déficience intellectuelle, à la suite d'une formation. Le Chene et Plantard (2019) avancent qu'une formation à l'usage du numérique renforce la participation sociale et le pouvoir d'agir des adultes présentant une DI. Simonato et al. (2020) rejoignent les auteurs précédents sur le fait que les adultes présentant une DI renforcent leur pouvoir d'agir en appliquant, à domicile, les apprentissages acquis durant la formation sur l'utilisation des médias sociaux. Par exemple, deux des participants emploient désormais des boîtes de courriel dans leur quotidien à domicile et une participante utilise les fonctions pour dicter et énoncer du texte. La formation a également renforcé les capacités de deux participants à effectuer des recherches sur le Web. Finalement, deux des sujets ont acquis la compétence de télécharger des applications sur leurs appareils personnels. Pour certains, le transfert de compétences relève davantage d'un aspect comportemental, par exemple, la personne concernée a commencé à cuisiner davantage à la maison (Simonato et al. 2020). Par ailleurs, Le Chene et Plantard (2019) ont observé que les adultes présentant une DI, après avoir suivi la formation, ont suggéré d'intégrer l'usage des tablettes tactiles dans d'autres activités. De plus, les apprenants développent une vision positive de l'usage du numérique. Ils verbalisent que la tablette leur permet de lutter contre l'illettrisme.

Suite à la formation, les apprenants ont adopté une posture de transmission des savoirs, engendrant ainsi la reconnaissance des pairs et des professionnels (Le Chene et Plantard, 2019). Par conséquent, selon ces auteurs, les adultes présentant une DI ont pris conscience de leurs capacités, renforçant ainsi leur estime de soi<sup>7</sup> et modifiant leurs représentations d'eux-mêmes et des technologies numériques. À la suite de la formation sur l'usage des réseaux sociaux numériques, Thirumanickam et al. (2024) relèvent une augmentation de l'utilisation des RSN par les apprenants. Ces derniers déclarent « avoir l'impression de « se connecter » ou d'apprendre à se connecter avec leurs amis et leur famille par le biais des médias sociaux » (p.17). Thirumanickam et al. (2024) ainsi que

---

<sup>7</sup> André et Lelord définissent l'estime de soi comme une articulation entre trois composantes interdépendantes. « L'amour de soi (se respecter quoi qu'il advienne, écouter ses besoins et ses aspirations) facilite incontestablement une vision positive de soi (croire en ses capacités, se projeter dans l'avenir) qui, à son tour, influence favorablement la confiance en soi (agir sans crainte excessive de l'échec et du jugement d'autrui) » (André & Lelord, 2002, p. 20)

Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) se retrouvent sur le fait que les réseaux sociaux numériques permettent de renforcer les relations à distance qui, sans le numérique, se seraient dégradées. Grâce à la formation au numérique, les utilisateurs ont pu apprendre à passer des appels vidéo à des membres de leur famille et amis. Par conséquent, ils ont acquis un mode de communication supplémentaire permettant d'enrichir leurs relations (Thirumanickam et al., 2024). De plus, le numérique permet aux adultes ayant une DI d'augmenter la quantité de partenaires de communication, notamment des amis et des membres de la famille, grâce à l'intensification de la communication en ligne (Thirumanickam et al., 2024).

Le Chene et Plantard (2019) ainsi que Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) se rejoignent sur l'usage du numérique permettant de lutter contre l'isolement social et la solitude. Le Chene et Plantard (2019) soulignent que le numérique peut renforcer les liens avec les proches, notamment car les connaissances acquises offrent de nouveaux sujets de conversation. De plus, selon les participants de leur étude, le numérique favorise également les rencontres avec de nouvelles personnes. Pour Sallafranque-St-Louis et Normand (2017), Facebook semble réduire l'isolement et la solitude, du moins c'est l'image que cela donne, car il est relativement facile et gratifiant d'augmenter son nombre d'amis sur ce réseau social. Ces deux points pertinents démontrent comment le numérique peut réduire l'isolement social d'une personne, d'un côté, grâce à l'acquisition de connaissances sur ce sujet et le fait que les RSN permettent de rencontrer de nouvelles personnes, et, de l'autre, le fait qu'il est facile d'avoir un grand nombre d'amis sur Facebook, donnant ainsi un sentiment de sociabilité à la personne.

Dans le cadre de la recherche de Sallafranque-St-Louis et Normand (2017), un participant ayant fait son « coming out » sur Facebook affirme avoir reçu des commentaires positifs et soutenant. Un autre participant verbalise que les réseaux sociaux numériques lui permettent de s'amuser quand il s'ennuie, de se sentir moins seul et de se changer les idées quand il est en colère. De plus, un participant ayant publié ses pensées suicidaires sur Facebook, a pu recevoir du soutien de la part de son meilleur ami vivant dans une autre ville. Ces exemples illustrent que les réseaux sociaux numériques peuvent être un soutien pour les adultes présentant une DI et souffrant d'isolement social ou de situations compliquées à partager avec leur entourage. Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) ainsi que Thirumanickam et al. (2024), se rejoignent sur le fait que l'usage des RSN permet aux adultes en situation de déficience intellectuelle de pouvoir exercer leur autodétermination. Par ailleurs, Thirumanickam et al. (2024) mettent en lumière que l'usage des réseaux sociaux numériques permettent d'acquérir des nouvelles connaissances qui donne l'impression aux adultes présentant une DI d'avoir une plus grande estime d'eux, que ce soit en ligne ou hors ligne.

## Les conditions nécessaires aux adultes présentant une DI à l'usage des réseaux sociaux numériques.

### L'accessibilité et l'équipement

Selon Simonato et al. (2020), l'accessibilité au matériel et à une connexion Internet sont des éléments indéniables dans le modèle d'engrenage d'accessibilité au numérique et il en va de même pour les adultes en situation de DI. Cependant, ces deux aspects peuvent être difficiles d'accès pour ces personnes, notamment pour des raisons financières. Les ressources personnelles et environnementales, représentées par la roue centrale sur le schéma de Lussier-Desrochers et al. (2017, cité dans Simonato et al. 2020), doivent être équilibrées afin d'optimiser la participation numérique de la personne. Dans leur étude, Simonato et al. (2020) ont relevé que l'accès à du matériel personnel (ordinateur et/ou tablette) avait été rendu possible pour tous les participants grâce notamment à leurs proches qui leur en ont offert ou mis à disposition. Seuls deux cas faisaient exception : une femme avait accès à une tablette familiale partagée, et un homme devait gérer lui-même son accès aux TIC, car il vivait en appartement. En effet, le fait de vivre chez leurs parents leur facilitait l'accès à une connexion Internet.

L'étude de Simonato et al. (2020) démontre également que seules les personnes avec des compétences numériques intermédiaires ou avancées possédaient un smartphone personnel. Les personnes ayant des compétences numériques de débutant utilisent peu les smartphones. Les auteurs tentent d'expliquer cela dans leur étude en mettant en lien les représentations des parents sur l'utilisation et la nécessité des téléphones portables pour leurs enfants. En effet, pour une personne qui utilise un smartphone uniquement pour se divertir, le coût du smartphone, de la connexion à Internet et les autres frais qui s'y ajoutent peuvent sembler disproportionnés pour les parents, qui peuvent ne pas y voir d'intérêt (Simonato et al., 2020). Le Chene et Plantard (2019) renforcent ce point en ajoutant que les curateurs peuvent également considérer l'achat d'un ordinateur ou d'une tablette comme n'étant pas une priorité dans leur budget souvent restreint. Selon eux, les faibles revenus des personnes présentant une DI constituent une inégalité sociale qui participe aux inégalités numériques. En effet, « les faibles revenus ... freinent l'accès à l'objet technique ainsi que l'intégration significative de l'objet dans les pratiques quotidiennes » (p.84). Les auteurs des autres études se rejoignent sur ce point, notamment Thirumanickam et al. (2024) qui affirment que « l'achat et le remplacement de la technologie, des logiciels et des aides à l'accessibilité représentent un coût important qui peut être inaccessible pour de nombreuses personnes ayant une déficience intellectuelle » (Buchholz et al., 2020 ; Chadwick & Wesson, 2016 ; Good Things Foundation, 2022, cité dans Thirumanickam et al., 2024, p.25). Finalement, Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) expliquent l'absence de connexion à Internet dans certains domiciles par le coût du matériel nécessaire. En effet, le revenu peut avoir un impact sur le choix d'investir ou non dans la technologie, accentuant ainsi le fossé

numérique pour les personnes à faible revenu, un facteur très présent chez celles ayant une DI. En d'autres termes, les personnes ayant une déficience intellectuelle ont un faible revenu, ce qui constitue un frein à l'achat de technologies et d'une connexion à Internet. Ainsi elles n'utilisent pas ou peu les outils numériques, principalement en raison de cet obstacle financier.

Le coût des technologies et d'une connexion n'est pas le seul obstacle au numérique. Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) mentionnent également le manque d'intérêt, de connaissances et de formation, le contrôle de soi ainsi que des préoccupations à propos de la sécurité en ligne comme étant des raisons expliquant l'absence d'une connexion à Internet à domicile. Les témoignages des participants ont également relevé que le règlement interne à l'institution ou encore l'interdiction des parents peuvent restreindre l'accès au numérique.

Dans leur étude, Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) qualifient de « fracture numérique » les différences d'accès ou d'utilisation des ordinateurs et d'Internet par les personnes en situation de handicap par rapport à la population américaine en général. Les participants de leur étude devaient pouvoir utiliser un ordinateur et naviguer sur Internet, ce qui pourrait fausser les résultats en termes d'accessibilité de l'échantillonnage. Cependant, les chiffres concernant l'absence de connexion à Internet à leur domicile se sont révélés être similaires à ceux du grand public dans la région de l'Outaouais du Québec, en 2012. Ces chiffres sont différents dans l'étude de Simonato et al. (2020) : selon eux, tous les participants avaient accès à différents TIC et à une connexion Wi-Fi à domicile. Un point de vue différent est avancé par Thirumanickam et al. (2024) car leur étude se déroule dans une institution où une connexion Wi-Fi était déjà installée. Cependant, ils relèvent que cette connexion n'était pas adéquate ni appropriée dans le contexte institutionnel ; « la lenteur de l'Internet et l'intermittence de la connexion Wi-Fi ont perturbé l'apprentissage des participants et ont parfois été une source de frustration. En outre, les participants n'avaient pas accès à la connexion Wi-Fi dans leur propre chambre, ce qui limitait les possibilités de communication privée » (p.25). Ils abordent également le fait qu'avoir accès à des appareils numériques n'est pas suffisant ; il faut que ces appareils soient prêts à l'emploi, c'est-à-dire qu'ils soient chargés, mis à jour et connectés au Wi-Fi afin de faciliter leur utilisation par les personnes ayant une DI.

### **Le développement des connaissances et des compétences numériques**

Un autre aspect à prendre en compte dans les conditions aux usages des réseaux sociaux numériques par les personnes ayant une DI concerne les compétences et les connaissances sur le numérique et sur les RSN. Dans l'étude de Simonato et al. (2020), il a été observé que, la plupart du temps, lorsqu'une personne ayant une DI se retrouve face à une difficulté, elle demande de l'aide à son entourage. Les auteurs expliquent ce besoin de soutien par un manque de connaissances et de compétences face au problème, ce qui nécessite une aide extérieure. Le Chene et Plantard (2019) soulignent qu'avant les

ateliers de formation, les représentations des personnes ayant une DI sur les technologies étaient principalement marquées par la crainte, due à leur méconnaissance des outils numériques. Les auteurs ajoutent que la dématérialisation de certains services vient renforcer la dépendance des adultes présentant une DI à leur curateur ou à leur famille. Par conséquent, les personnes ne sachant pas utiliser les technologies numériques, deviennent dépendantes de leurs proches ou leur curateur pour effectuer des démarches en ligne (Le Chene et Plantard, 2019). Cependant, si les personnes concernées reçoivent un soutien adéquat, elles pourront acquérir les compétences nécessaires afin de résoudre leurs problèmes par elles-mêmes, leur permettant ainsi de développer leur autonomie et leur autodétermination (Simonato et al., 2020).

Dans l'étude de Simonato et al. (2020), les résultats montrent que les personnes qui n'utilisaient pas le Web ont démontré une grande évolution au niveau de leurs compétences et connaissances grâce au programme TASA<sup>8</sup>. Les participants qui effectuaient déjà des recherches sur Internet ont montré une évolution dont notamment une augmentation du nombre de leurs recherches sur Internet, une amélioration dans le choix des mots-clés utilisés ainsi qu'une diversification des thématiques recherchées. Les participants de niveau avancé ont intégré l'usage du numérique dans leur réseau personnel de soutien, par exemple pour communiquer avec leurs proches ou comme support utile. Les participants de niveau intermédiaire ou avancé ont également acquis des connaissances abstraites sur certains problèmes techniques comme effectuer des mises à jour de l'appareil ou reconnaître un problème de Wi-Fi (sans pour autant savoir le résoudre). Deux des participants ont acquis des connaissances et des compétences techniques concernant la connexion Wi-Fi lors d'une activité d'enseignement consacrée à l'apprentissage de la connexion au réseau Wi-Fi. Seul un participant possédait déjà diverses connaissances et compétences techniques avant de participer au programme. Après un mois de programme TASA, les participants avancés étaient capables de réaliser d'eux-mêmes les activités sans soutien spécifique ou avec seulement une explication. Quant à la dimension des codes et conventions, les auteurs ont observé qu'elle s'est révélée uniquement chez les participants de niveau avancé qui, eux seuls, utilisaient les réseaux sociaux. Simonato et al. (2020) ont relevé que les participants utilisaient majoritairement leurs compétences cognitives dans le domaine utilitaire, notamment lorsqu'ils souhaitaient obtenir une information précise ou atteindre un but défini.

Les auteurs Thirumanickam et al. (2024) soulignent l'acquisition de nouvelles compétences chez la plupart des participants comme étant un point fort de la formation à l'utilisation des médias sociaux. En effet, des avantages ont été recensés de la part des participants, comme un sentiment d'accomplissement, de fierté et d'indépendance.

---

<sup>8</sup> Le Regroupement pour la Trisomie 21 (RT21) de Montréal a mis en place un programme nommé TASA (Technologie au service de l'autonomie) pour les membres adultes afin de les aider à développer leurs compétences à l'utilisation des TIC (Simonato et al., 2020).

Chez les participants ayant déjà des compétences de base dans l'utilisation des médias sociaux, un élargissement de leurs connaissances et compétences a pu être observé, par exemple, dans l'usage de nouvelles fonctions. Dans leur étude, ces mêmes auteurs ont observé que la majorité des participants avaient atteint leurs objectifs personnels ; ceux qui ne les avaient pas atteints ont tout de même amélioré leurs performances et leur satisfaction concernant la problématique.

## La cybersécurité

Concernant l'aspect de la cybersécurité, Tabin (2020) affirme que plus de 84% des participants se protègent et proposent diverses stratégies pour réduire leur exposition au risque. Les réponses des participants aux scénarios proposés, portant sur la sécurité en ligne, montrent que, dans la majorité des cas, ils fournissent des réponses appropriées, réduisant ainsi les risques. Simonato et al. (2020) confirment ces propos en indiquant que les deux participants ayant des compétences avancées dans l'utilisation du numérique ont réalisé des apprentissages quant à la sécurité en ligne et à l'utilisation des réseaux sociaux. L'un des participants a compris l'importance de la confidentialité des données personnelles, comme le fait de ne pas transmettre son mot de passe à autrui. Cependant, le concept de paramétrage d'un compte en mode privé ou public n'était pas encore acquis. Certaines difficultés persistaient pour ce participant comme le fait de ne pas se rappeler de son mot de passe et donc de devoir créer de nouveaux comptes à répétitions. Cet exemple démontre comment les codes et les conventions relatifs à l'utilisation des réseaux sociaux numériques exigent certaines compétences cognitives et techniques de la part des utilisateurs. Ces auteurs illustrent la situation avec le cas d'un autre participant ayant des compétences avancées qui, lui, a compris la différence entre un compte public et un compte privé ainsi que l'importance de ses publications et des conséquences associées. Il a également acquis des connaissances sur la confidentialité de ses données sur les RSN ainsi que certaines règles de sécurité et de respect concernant les demandes d'ajout d'amis sur Facebook. En général, ce participant adopte un comportement sécuritaire sur les réseaux sociaux, cependant, il reste vulnérable si une personne malveillante entre en contact avec lui en se faisant passer pour un proche ou une célébrité.

Dans l'étude de Thirumanickam et al. (2024), un membre du personnel affirme que la formation à la cybersécurité représente une opportunité unique pour les personnes ayant une DI car elles n'ont souvent pas la chance d'y avoir accès. Un dossier d'informations concernant la cybersécurité a été créé afin que les personnes puissent s'y référer en cas de besoin, et a été utilisé comme source d'informations principale. Les concepts de base concernant la cybersécurité ont été enseignés durant la première session puis repris et approfondis tout au long du programme de formation à l'utilisation des médias sociaux. À chaque début de session, il était demandé aux participants s'ils avaient rencontré certains problèmes ou difficultés liés à la cybersécurité afin d'en discuter et de les régler. Pour conclure, ces auteurs démontrent l'importance d'une formation sur la sécurité en

ligne pour les personnes présentant une DI et la décrivent comme une ressource rare. Au terme de la formation, les participants avaient acquis des compétences concernant la sécurité en ligne et étaient capables de s'engager dans des messages de cybersécurité, de se défendre et de recevoir du soutien s'ils en avaient besoin. Les auteurs ont également remarqué que les participants s'entraidaient dans les défis concernant la sécurité en ligne.

### Les compétences sociales, cognitives et sensorimotrices

Concernant les compétences requises à l'utilisation des RSN par les personnes ayant une DI, elles se répartissent en trois catégories : les compétences sociales, les compétences cognitives et les compétences sensorimotrices. Pour ce qui est des compétences sociales, elles sont peu évoquées dans les textes. Cependant, on peut tout de même relever, dans l'étude de Tabin (2020), une participante qui mentionne plusieurs raisons expliquant son refus ainsi que différentes stratégies, comme dire non ou en discuter avec des personnes de confiance. De manière similaire, d'autres participants soulignent que la personne est inconnue ou évoquent les risques de diffusion de l'image pour justifier leur refus. À titre d'exemple, une autre participante évoque le fait que ces images peuvent se retrouver sur les RSN sans consentement. Dans la même étude, l'auteure relève que, d'après les nombreuses justifications liées à une règle apprise telle que « on ne doit pas, ça ne se fait pas » (p.21), que les participants ne font que répéter les mesures de sécurité qui leur ont été transmises.

Selon l'étude de Sallafranque-St-Louis et Normand (2017), certaines personnes présentant une DI ont de nombreux amis sur les réseaux sociaux, ce qui peut paraître contradictoire par rapport à leur réalité, car ces mêmes personnes ont affirmé avoir peu voire pas du tout d'amis hors ligne. Ainsi, le fait d'avoir un grand nombre d'amis sur les réseaux n'assure pas une véritable relation, ni un contact réel avec ces « amis ». La solitude et l'isolement social que subissent ces personnes dans la vie hors ligne se reflètent dans leur vie en ligne.

Le texte de Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) affirme que les personnes ayant une DI utilisent moins les opportunités qu'offre le numérique et Internet, comme la création de contenu par exemple, vraisemblablement en raison de leurs limitations cognitives. Thirumanickam et al. (2024) confirment que les facteurs individuels, tels que des problèmes cognitifs, ont été pris en compte dans la formation. Cependant l'étude de Le Chene et Plantard (2019) montre que les participants ont démontré qu'ils possédaient de véritables capacités cognitives telles que la compréhension des consignes, la mémorisation des procédures d'utilisation de l'outil numérique, la prise d'initiative ainsi qu'une capacité à se concentrer pendant chaque module d'une heure trente. Simonato et al. (2020) complètent ces observations en affirmant que le processus cognitif est fréquemment sollicité, notamment dans le divertissement (par exemple pour télécharger

un jeu), dans la résolution de problèmes techniques et dans la gestion des difficultés individuelles.

Les résultats de l'étude de Tabin (2020) montrent qu'une majorité des participants propose des stratégies autodéterminées afin de se protéger des dangers du numérique. Les réponses sont diverses, certaines permettant de minimiser ou éliminer le risque, et d'autres n'offrant pas cette garantie. La première catégorie de réponses reflète les compétences cognitives des participants. Ces derniers se justifient en évoquant les risques existants, s'expriment sur les différences entre des personnes proches ou des inconnus, abordent les sujets de l'intimité et du privé et finalement se réfèrent aux règles qui leur ont été enseignées. Les résultats de l'étude de Simonato et al. (2020) montrent que les participants mobilisent leurs compétences cognitives pour résoudre des problèmes dans l'utilisation d'outils numériques pour le divertissement, le domaine utilitaire ainsi que le domaine technique. Certains participants présentaient toutefois encore des difficultés concernant les exigences en lien avec l'écriture et la lecture nécessaires pour les TIC ainsi que dans la résolution de problèmes techniques. Cependant, ils ont développé certaines stratégies afin de pallier ces difficultés, comme, par exemple, employer un répertoire de mots clés préétablis, afin de s'aider dans les recherches sur le Web, ou instaurer une routine en branchant ses appareils régulièrement.

Concernant les compétences sensorimotrices, les résultats de l'étude de Simonato et al. (2020) indiquent que les exigences concernant la motricité et les capacités sensorielles sont plus marquées chez les personnes ayant des compétences débutantes en technologie. En effet, les personnes plus avancées ont moins de difficultés sensorimotrices dans l'utilisation du numérique, bien qu'aucun participant ne présentait de déficience motrice ou physique prononcée. Les auteurs ajoutent qu'il est important que les déficits visuels ou auditifs soient bien identifiés et compensés pour qu'une personne puisse utiliser les TIC de manière optimale. Tabin (2020) complète en affirmant que les utilisateurs peuvent rencontrer des difficultés d'accès en raison de limitations dans les compétences sensorimotrices sollicitées (comme la motricité fine par exemple). Dans l'étude de Simonato et al. (2020), une seule participante de niveau intermédiaire-avancé a rencontré une difficulté sensorielle due à une incapacité visuelle, qui a été rapidement réglée grâce au port de lunettes. Finalement, les auteurs ont relevé une amélioration des capacités sensorimotrices chez deux participants de niveau débutant : une participante a appris à prendre des photos et à maîtriser certains mouvements de motricité fine facilitant l'usage de l'outil numérique ; le second participant a démontré une amélioration au niveau de sa dextérité, ce qui lui a permis d'utiliser sans difficulté son clavier.

## Les enjeux pour les éducateurs dans l'accompagnement des adultes présentant une DI à l'usage des réseaux sociaux numériques.

### Les connaissances et compétences dans l'accompagnement au numérique

Lors de l'accompagnement d'adultes en situation de DI à l'usage des réseaux sociaux numériques, de nombreux enjeux émergent pour les parents ainsi que pour les professionnels qui les accompagnent. Afin de pouvoir fournir un accompagnement adéquat selon les besoins des personnes concernées, des compétences ainsi que des connaissances numériques de base sont nécessaires. Thirumanickam et al. (2024) évoquent, à la suite de la formation en cybersécurité pour les adultes en situation de DI :

« Les séances d'éducation à la cybersécurité pourraient être étendues aux parents, aux familles et/ou aux soignants d'adultes présentant une déficience intellectuelle, car ils jouent un rôle crucial dans la prise de décision pour les adultes présentant une déficience intellectuelle. » (p.26)

L'extension de ces séances permettrait aux personnes accompagnant des adultes en situation de DI, d'acquérir des connaissances et des compétences en matière de cybersécurité afin de mieux comprendre les enjeux et de proposer un accompagnement qui permet l'expérimentation et l'autodétermination, tout en tenant compte des dangers et des points d'attention. Une employée de l'institution dans laquelle Thirumanickam et al. (2024) ont mis en place leur formation à l'usage des médias sociaux met en avant que la réactivité des formateurs face aux besoins des participants a contribué au succès de la formation. Elle explique qu'initialement, les formations étaient dispensées en grands groupes. Cela avait comme conséquence de susciter de l'anxiété chez certains participants. Par la suite, les formations ont été proposées en groupes restreints, ce qui a permis aux participants de ne plus être anxieux et aux professionnels de tenir compte des multiples besoins des participants en termes de soutien à l'apprentissage. Selon les mêmes auteurs, il est important d'offrir un accompagnement personnalisé afin de répondre au mieux aux besoins d'apprentissage des adultes en situation de DI. De plus, un autre élément intéressant que l'employée met en avant est que la participation des membres du personnel de l'institution aux sessions de formation leur a permis de développer leurs compétences dans l'utilisation des réseaux sociaux numériques, telles que la résolution de problèmes techniques.

Selon Tabin (2020), « comprendre comment la personne perçoit et négocie les risques constitue ainsi une première étape, permettant de réfléchir et d'organiser ensemble les soutiens conduisant à une meilleure participation sociale, tant hors ligne qu'en ligne » (p.21). Ce que l'auteure met en avant est qu'il est important d'identifier comment l'adulte en situation de DI perçoit et gère les risques. L'accompagnant et la personne concernée doivent collaborer en réfléchissant et en organisant ensemble les soutiens nécessaires à l'utilisation des TIC, dans le but de favoriser l'autodétermination et la participation sociale

de l'adulte en situation de DI, que ce soit en ligne ou hors ligne. Thirumanickam et al. (2024) mettent en évidence l'importance d'impliquer les personnes concernées dans l'usage du numérique et relèvent certains dilemmes éthiques qu'un professionnel peut rencontrer dans l'accompagnement : le soutien fourni doit être équilibré ; il est essentiel d'en apporter suffisamment « pour garantir les conditions de sécurité et de réussite en ligne » (p.23), tout en évitant d'en offrir trop car cela pourrait engendrer des effets indésirables tels que la censure, une atteinte à la vie privée ou de l'anxiété supplémentaire pour la personne accompagnée (Thirumanickam et al., 2024). L'attitude de l'entourage des personnes en situation de DI est un facteur essentiel afin que celles-ci bénéficient d'un soutien à l'usage des RSN et d'Internet (Thirumanickam et al., 2024). Une hypothèse intéressante qu'avancent Le Chene et Plantard (2019) serait que la relation qu'entretient le professionnel avec le numérique pourrait constituer un facteur d'influence dans l'accompagnement. Finalement, Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) soulignent les lacunes dans ce champ d'étude : « il reste beaucoup à faire dans ce domaine de recherche, sans parler de l'éducation, de la prévention et de l'intervention concernant l'utilisation d'Internet par les personnes présentant des limitations sociales et cognitives particulières, y compris la déficience intellectuelle ... » (p.24).

## Les représentations sociales

Un autre enjeu ressorti dans l'accompagnement des adultes présentant une DI à l'usage des RSN concerne les représentations sociales liées à l'usage du numérique par ces personnes. En effet, Le Chene et Plantard (2019) ainsi que Thirumanickam et al. (2024) se rejoignent sur le fait que les représentations de la société et particulièrement celles des proches ont un impact sur les pratiques numériques des personnes ayant une DI. Les données des entretiens réalisés par Thirumanickam et al. (2024) révèlent que le soutien venant des formateurs, des proches et des travailleurs sociaux joue un rôle important dans l'appropriation du numérique et des RSN par les personnes présentant une DI. Ce soutien de l'entourage est essentiel afin de favoriser une utilisation réussie sur le long terme des outils numériques, en particulier pour permettre aux personnes en situation de DI de tirer parti des réseaux sociaux numériques et d'Internet (Thirumanickam et al., 2024).

« L'un des défis sociaux était le manque de soutien pour l'utilisation des médias sociaux de la part des relations sociales influentes, telles que les membres de la famille ou les amis » (Thirumanickam et al., 2024, p.21). Dans cette étude, un membre du personnel explique qu'un participant, s'étant retiré de la formation à l'utilisation des médias sociaux pour des raisons professionnelles, se préoccupe grandement des opinions de ses parents, ce qui peut expliquer pourquoi il n'est pas allé plus loin dans la formation. Certains participants ont également supprimé leurs RSN ou se sont découragés suite à des messages négatifs qu'ils ont reçus concernant leur sécurité en ligne, ce qui a limité leur participation (Thirumanickam et al., 2024). Le Chene et Plantard (2019) mettent en avant les représentations craintives des proches, exprimées par la peur que les

personnes présentant une DI fassent de « mauvaises rencontres » ou qu'elles cassent le matériel numérique. De leur côté, les personnes concernées ont exprimé craindre de ne pas savoir utiliser le numérique ou de casser le matériel. Les représentations négatives véhiculées par l'entourage sont intégrées par les personnes en situation de DI, ce qui les conduit à ne pas se sentir capables d'utiliser le numérique et influencent leurs usages (Le Chene et Plantard, 2019). Concernant les représentations des professionnels, les auteurs expliquent qu'elles sont contrastées ; certaines sont positives, exprimant le côté valorisant de l'usage du numérique et de l'ouverture que ce dernier apporte, et certaines sont négatives, supposant que si les personnes ne savent ni lire ni écrire, elles ne seront pas capables d'utiliser les outils numériques. Ces représentations se reflètent dans les propos d'une personne concernée exprimant que l'ordinateur n'est pas pour elle mais pour les personnes qui savent lire (Le Chene et Plantard, 2019).

Finalement, les auteurs ajoutent que les représentations sociales négatives, cumulées à l'isolement et au déficit de l'estime de soi que vivent particulièrement les adultes ayant une DI, favorisent l'accroissement des inégalités sociales et représentent un frein dans l'adoption des technologies numériques (Le Chene et Plantard, 2019). Selon Sallafranque-St-Louis et Normand (2017), afin de prévenir l'émergence de nouvelles inégalités et l'intensification de la fracture numérique, il est essentiel d'encourager et de soutenir la participation des personnes présentant une DI en tant que citoyens à part entière.

## Droits et devoirs

Bien que le soutien de la part des travailleurs sociaux dans l'utilisation du numérique semble évident, il ne constitue cependant pas une obligation. Dans les textes, les droits et devoirs des travailleurs sociaux dans l'accompagnement des adultes ayant une DI à l'usage des réseaux sociaux sont très peu abordés. L'étude de Thirumanickam et al. (2024) « soulève la question de savoir comment les structures d'hébergement assisté favorisent l'intégration des adultes atteints de déficience intellectuelle dans les environnements en ligne » (p.15). Cependant, la seule information concernant les droits et devoirs relevée dans ce texte concerne l'interdiction des relations en ligne entre le personnel et les personnes accompagnées dans de nombreux services en Australie.

Dans l'étude de Sallafranque-St-Louis et Normand (2017), il est mentionné que les Nations Unies ont préconisé l'adoption de sanctions ciblant les agresseurs ainsi que les fournisseurs d'accès aux sites Internet négligents ou dangereux afin de protéger les utilisateurs des médias sociaux. Elles soulignent que le fardeau de la sécurité en ligne ne doit ni reposer sur les victimes ni entraîner une restriction de leur accès au Web (Sallafranque-St-Louis et Normand, 2017).

Enfin, Tabin (2020) exprime que, face aux nombreuses formes de victimisation des adultes ayant une DI, en ligne et hors ligne, il est primordial de développer, d'implémenter

et d'évaluer des programmes préventifs axés sur les habiletés sociales ainsi que sur les compétences nécessaires pour identifier les risques et prendre des décisions éclairées.

## Enjeux éthiques, déontologiques et juridiques

Pour terminer, nous avons relevé deux visions différentes concernant les enjeux éthiques et déontologiques qui apparaissent dans l'accompagnement des adultes présentant une DI à l'usage des réseaux sociaux. D'un côté, selon Tabin (2020), un partage des décisions entre les adultes ayant une DI et leurs proches concernant la gestion des risques est nécessaire afin d'adopter une vision positive de la prise de risque. Cette démarche favorise l'évaluation des risques d'une activité tout en prenant en compte les bénéfices qu'elle peut apporter et permet ainsi de développer des stratégies en mettant en perspective ces deux aspects. De l'autre côté, selon Thirumanickam et al. (2024), le fait que les personnes en situation de DI disposent de moins de présence de soutien sur les réseaux sociaux leur permet de prendre des risques positifs en ligne. Ces risques positifs leur offrent l'occasion de prendre des décisions réfléchies et d'acquérir des compétences utiles pour leur vie quotidienne. La possibilité de prendre de tels risques est essentielle pour renforcer leur confiance en eux et leur autonomie (Thirumanickam et al., 2024). Concernant les enjeux juridiques, nous n'en avons relevé aucun dans nos cinq textes.

## Synthèse des résultats d'analyse

Afin d'explorer les différents aspects structurant notre question de recherche qui s'intitule : « **Comment les éducateurs sociaux accompagnent-ils les personnes adultes présentant une déficience intellectuelle et vivant en institution à l'utilisation des réseaux sociaux numériques ?** », nous avons établi trois objectifs distincts. Le premier correspond aux enjeux des RSN pour les adultes présentant une DI. Le second analyse les conditions nécessaires aux adultes en situation de DI à l'usage des réseaux sociaux numériques. Et le dernier traite les enjeux pour les éducateurs à l'accompagnement aux réseaux sociaux numériques avec les adultes présentant une DI. Pour cette dernière partie, nous allons synthétiser et mettre en corrélation nos trois objectifs dans le but de répondre à notre question de recherche.

Les RSN offrent des opportunités et des défis pour les personnes adultes en situation de DI. Les différentes recherches démontrent que leurs usages du numérique sont principalement le divertissement et la communication. Cependant, leur participation numérique est influencée par divers facteurs, tels que l'accessibilité au matériel et à une connexion Internet, le besoin d'être formé, le soutien des proches et des professionnels, les représentations sociales, ainsi que les enjeux autour de la cybersécurité.

Les personnes présentant une DI utilisent le numérique à des fins diverses, telles que rechercher des informations sur Internet, jouer à des jeux ou encore utiliser des logiciels de traitement de textes. Les réseaux sociaux numériques sont utilisés principalement

pour le divertissement ainsi que pour créer du lien avec des inconnus et gardé contacts avec des membres de leur famille. Parmi les nombreux RSN existants, Facebook ressort comme étant le plus utilisé et apprécié par ces personnes. Dans l'étude de Le Chene et Plantard (2019), les chiffres révèlent un besoin en matière de formation à l'utilisation des outils numériques de la part de la moitié des personnes interrogées, ainsi qu'une formation concernant leur sécurité en ligne. Simonato et al. (2020) soulignent également que les personnes ayant une DI ont besoin davantage de temps pour acquérir de nouvelles compétences. De plus, un besoin en termes d'autonomisation et d'autodétermination est exprimé ainsi que la nécessité d'un soutien de l'entourage, menant à une certaine indépendance.

Les usages et les besoins liés au numérique des adultes en situation de déficience intellectuelle font émerger des risques et des obstacles ainsi que des avantages. Les obstacles identifiés par les auteurs sont de l'ordre technique, financier et social. La difficulté d'accès à d'équipement ainsi qu'à Internet, est souvent lié à des faibles revenus. Un frein à l'utilisation des réseaux est les représentations véhiculées négatives par l'entourage accentuent leur peur du numérique. Les craintes de l'entourage peuvent être expliquées par les abus en ligne, les sollicitations sexuelles, les escroqueries et les comportements problématiques de la part de certaines adultes en situation de déficience intellectuelle. Pour faire face à ces risques et ces obstacles, il est important d'avoir une éducation à la cybersécurité afin de les réduire. Par la même occasion, une formation à la cybersécurité permettrait aux adultes présentant une déficience intellectuelle de favoriser le développement de leur autonomie et leur pouvoir d'agir. En acquérant ces connaissances, cela permettrait à la population concernée de gagner en estime de soi, développent des compétences sociales et techniques, ainsi que de réduire l'isolement social que les adultes présentant une DI vive. Les réseaux sociaux numériques permettent de réduire cet isolement social, car, grâce à eux, les adultes présentant une DI peuvent maintenir du lien avec la famille et les amis à distance. Sans les réseaux sociaux numériques, ces relations se seraient détériorées dues à l'incapacité de communication. Ces relations sont un soutien émotionnel et social précieux.

Lors de l'accompagnement de la part des éducateurs, il est important que l'accompagnement soit personnalisé aux compétences et aux besoins de l'adulte présentant une DI. Cela donne le but de développer l'autonomie du bénéficiaire ainsi que le pouvoir d'agir. En outre, il est essentiel que les professionnels trouvent un équilibre entre la protection contre les risques et la liberté d'exploration et d'expérimentation accordée au bénéficiaire. Si l'éducateur met un accent particulier sur la protection, cela pourrait devenir maltraitant, car il empêcherait l'adulte présentant une déficience intellectuelle de développer son autodétermination et son pouvoir d'agir. Cependant, si l'éducateur ne définit pas un cadre commun clair et n'est pas présent pour aider l'individu dans le besoin, cela ne constitue pas une solution adéquate, car la personne s'expose à des risques connus par le professionnel, sans que ce dernier n'intervienne et le protéger.

En finalité, il est important de trouver une posture professionnelle juste milieu entre protection/soutien et autonomie. Le soutien des proches et des professionnels est un élément crucial pour garantir un apprentissage réussi.

L'accès au numérique nécessite du matériel adéquat à disposition ainsi qu'une connexion fonctionnelle et stable à Internet, deux aspects pouvant être difficile d'accès pour les personnes en situation de DI, à cause d'un manque de ressources financières. Les ressources personnelles (connaissances, compétences, ressources financières, craintes, etc.) et environnementales (institution, travailleurs sociaux, proches, etc.) peuvent favoriser ou entraver l'utilisation des TIC pour les personnes présentant une DI. Les compétences sociales, cognitives et sensorimotrices sont des éléments essentiels dans les usages des outils numériques et des réseaux sociaux. Les différents programmes de formation ont démontré des résultats positifs ; des améliorations ont été observées chez tous les participants, dans les différentes compétences entraînées (cybersécurité, compréhension/résolution de problèmes techniques, utilisation des outils numériques, etc.). Il en ressort donc une importance d'aborder les thématiques de la gestion des risques en ligne et des compétences techniques dans les formations. Finalement, un accompagnement des proches et des professionnels reste central afin d'assurer une utilisation sécurisée et autonome des RSN de la part des adultes présentant une DI.

En conclusion, les réseaux sociaux numériques offrent des opportunités qui réduisent l'isolement social des adultes en situation de DI, renforcent leurs relations familiales et développent leurs compétences sociales et numériques. Cependant, une utilisation réussie des RSN implique un accès à du matériel adéquat, une connexion Internet fonctionnelle et des formations adaptées. Ces formations permettent aux personnes concernées d'acquérir des compétences numériques et sociales, afin qu'elles puissent utiliser les réseaux sociaux numériques de manière autodéterminée, sans s'exposer aux risques en ligne liés à leur vulnérabilité, et qu'elles puissent s'impliquer activement dans le monde numérique.

L'accompagnement des adultes présentant une DI dans l'utilisation des réseaux sociaux numériques nécessite un équilibre entre protection et autonomie, afin de favoriser une utilisation sécurisée, épanouissante et inclusive. Cet accompagnement doit prendre en compte les différents enjeux des aspects techniques, éducatifs et sociaux. Une formation pour les professionnels semble être indispensable afin qu'ils sachent comment accompagner correctement les personnes concernées selon leurs problématiques et leurs compétences individuelles.

Finalement, le soutien des proches et des professionnels reste essentiel pour favoriser la réduction des risques en ligne et le développement des compétences des personnes concernées, le but étant de renforcer l'autonomie des adultes présentant une DI, leur pouvoir d'agir ainsi que leur participation sociale.

# Discussion

## Introduction

Cette partie nous permettra d'approfondir les résultats obtenus lors de notre analyse et de répondre à notre question de recherche. Nous établirons également des liens entre les éléments présentés dans notre problématique et ceux issus de notre analyse. Cela inclura un enrichissement de certains points que nous considérons essentiels pour les éducateurs sociaux dans l'accompagnement des adultes présentant une déficience intellectuelle à l'usage des réseaux sociaux numériques.

Nous commencerons par aborder le fait que les réseaux sociaux numériques constituent une source d'inclusion sociale. Malgré les risques qu'ils comportent, ils favorisent l'autodétermination et le pouvoir d'agir. Ensuite, nous examinerons la posture adaptée des professionnels dans l'accompagnement des adultes présentant une déficience intellectuelle. Enfin, nous terminerons par évoquer le besoin de formation des éducateurs sociaux à l'usage du numérique et des réseaux sociaux numériques.

## L'inclusion par les réseaux sociaux numériques

Grâce à notre recherche, nous avons constaté que l'utilisation des réseaux sociaux numériques est une composante essentielle à l'inclusion dans la société suisse. L'étude « Digital 2024 : Switzerland » confirme cette observation, révélant que quatre personnes sur cinq en Suisse utilisent ces plateformes numériques (We Are Social, 2024).

Dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de déficience intellectuelle, il est primordial de prendre en compte des aspects tels que les relations interpersonnelles, l'autodétermination, l'inclusion sociale et les droits (Inserm, 2016). Les réseaux sociaux numériques se révèlent être des outils efficaces pour renforcer ces dimensions et ainsi contribuer à une meilleure qualité de vie pour les adultes présentant une DI.

Cependant, cette population fait souvent face à un cercle social restreint, en raison de leur situation particulière qui limite les opportunités de rencontrer des personnes sans déficience intellectuelle (Sallafranque-St-Louis et Normand, 2017). Les adultes en situation de DI vivant en foyer ou participant à des ateliers spécialisés voient leurs interactions sociales majoritairement limitées à des individus partageant des situations similaires. En conséquence, leur cercle social est, en moyenne, deux à quatre fois plus restreint que celui des adultes sans déficience intellectuelle (Normand et al., 2016, p. 102). Face à cette situation, les adultes présentant une DI souhaitent avoir accès aux RSN afin de maintenir leurs relations et de participer pleinement aux communautés en ligne (Sallafranque-St-Louis et Normand, 2017).

Pour répondre à ce besoin, les réseaux sociaux numériques offrent une opportunité précieuse de favoriser de nouvelles rencontres ou de maintenir des contacts existants,

notamment avec la famille et les amis. Le Chêne et Plantard (2019), ainsi que Sallafranque-St-Louis et Normand (2017), appuient cette observation en affirmant que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication contribue à réduire l'isolement social des adultes présentant une DI. En effet, ces plateformes augmentent les possibilités d'interactions sociales grâce à la communication en ligne (Thirumanickam et al., 2024). Sans les réseaux sociaux numériques, certaines relations sociales de ces individus se dégraderaient ou ne se développeraient jamais. Ainsi, Thirumanickam et al. (2024) ainsi que Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) confirment que ces outils jouent un rôle crucial dans le maintien des relations sociales à distance. Dans notre société, les interactions entre pairs se déroulent majoritairement par l'intermédiaire des RSN (Normand et al., 2016).

En outre, cette population bénéficie des mêmes droits fondamentaux que tout être humain, auxquels s'ajoutent des droits spécifiques liés à leur situation de handicap, notamment ceux prévus par la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Comme mentionné dans notre problématique, l'art. 9 de la CDPH met en avant l'importance d'assurer l'accès à la communication et à l'information, y compris via les TIC. En accédant à ces outils, les adultes présentant une DI peuvent enrichir leurs sujets de conversation et acquérir des connaissances (Le Chêne et Plantard, 2019). Enfin, l'accès aux réseaux sociaux numériques et aux TIC permet à ces individus de s'impliquer socialement en échangeant avec leurs pairs sur des sujets qui les concernent directement. Ces plateformes représentent une opportunité intéressante pour renforcer l'inclusion sociale et la participation des adultes présentant une DI à la vie communautaire, notamment grâce à des échanges sur des thématiques communes perçues sur les RSN. En acquérant de nouvelles connaissances, ces adultes renforcent leur estime de soi (Thirumanickam et al., 2024). De plus, les RSN facilitent la communication avec leurs pairs grâce à l'utilisation d'émoticônes et d'images, qui permettent d'exprimer plus facilement leurs émotions (Epsilon Melia, s.d.).

En prenant en compte ces différents éléments, les réseaux sociaux numériques contribuent à l'amélioration de la vie sociale et affective de leurs utilisateurs (Epsilon Melia, s.d.). Notre recherche met en lumière l'importance des réseaux sociaux numériques en tant que sources d'inclusion sociale dans la société contemporaine. De plus, ils favorisent l'autonomie et le pouvoir d'agir des adultes en situation de déficience intellectuelle.

Cependant, notre recherche met également en évidence un paradoxe lié aux réseaux sociaux numériques. Bien qu'ils favorisent l'inclusion sociale, tout en développant l'autonomie et le pouvoir d'agir, ils peuvent également générer des situations d'exclusion. Les adultes présentant une déficience intellectuelle subissent une fracture numérique de premier et de deuxième degré, limitant leur accès à ces outils. Sans un accompagnement adapté ou le soutien de professionnels, l'accès aux RSN demeure complexe. De plus, les RSN peuvent parfois renforcer l'isolement social de cette

population (Epsilon Melia, s.d.). Ils peuvent également affecter la santé mentale des utilisateurs, en contribuant au développement de troubles tels que la dépression ou les troubles de l'attention (Normand et al., 2016). Par ailleurs, les RSN peuvent engendrer des comportements addictifs, comme des achats compulsifs pouvant conduire à l'endettement, une dépendance aux jeux vidéo, ou une consommation excessive de contenus érotiques ou pornographiques. De nombreux risques sont également associés à l'utilisation des RSN, notamment le cyberharcèlement, la violence, les sollicitations sexuelles inappropriées, les escroqueries, ainsi que la diffusion de contenus inappropriés. Les travaux de Sallafranque-St-Louis et Normand (2017) mettent en lumière ces dangers, également décrits par Epsilon Melia (s.d.).

Néanmoins, Tabin (2020) expliquent que les facteurs de vulnérabilité présents dans le monde réel peuvent également émerger en ligne. Ainsi, bien que les RSN comportent des risques, il est important de souligner que ces risques existaient déjà avant leur introduction dans la vie des adultes présentant une DI.

## La posture professionnelle pour un accompagnement adapté

Afin de garantir une inclusion sociale et numérique aux adultes présentant une DI, la posture adoptée par les travailleurs sociaux joue un rôle central et doit être ajustée aux besoins spécifiques des personnes accompagnées. Pour cela, il est essentiel d'identifier ces besoins et d'y répondre, tout en tenant compte de leurs droits ainsi que des risques et des avantages associés à l'utilisation des TIC.

Comme nous l'avons vu dans la problématique et l'analyse, les RSN offrent de nombreux avantages pouvant répondre aux besoins des adultes en situation de DI. Cependant, les risques qu'ils impliquent ne doivent pas être négligés et exigent un accompagnement réfléchi et responsable. Une posture professionnelle adéquate permet de trouver un équilibre entre protéger contre ces risques et promouvoir les avantages liés à l'utilisation du numérique. Par ailleurs, étant donné que les besoins influencent les usages, les identifier permet au travailleur social d'ajuster son accompagnement de manière ciblée. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur des outils tels que la MHAVIE ou la MQE (RIPPH, 2025). Néanmoins, le principal outil du travailleur social reste lui-même : son observation, ses échanges et son écoute attentive sont primordiaux. La création d'un lien et d'un espace de confiance permet à l'adulte en situation de DI d'exprimer ses besoins, ses craintes et ses envies. Ensemble, le travailleur social et la personne accompagnée peuvent réfléchir aux soutiens nécessaires et aux stratégies individualisées à mettre en place pour atteindre une meilleure participation sociale et numérique.

Par ailleurs, le travailleur social doit favoriser l'interprofessionnalité et le travail en équipe dans son accompagnement, afin de mettre à profit l'intelligence collective. Cela inclut les autres éducateurs de l'institution, la direction, les curateurs, les proches des personnes accompagnées ainsi que des psychologues. Un travail en réseau

interdisciplinaire favorise un accompagnement qualitatif, répondant aux besoins spécifiques, et permet un investissement de chaque partie.

Il est important de reconnaître que chaque personne accompagnée a des besoins spécifiques et qu'il est essentiel de les respecter. Par exemple, certaines personnes peuvent préférer travailler en petits groupes lors de l'acquisition des compétences, tandis que d'autres souhaiteront plus ou moins d'autonomie. Toutefois, certaines caractéristiques communes concernent une grande partie des adultes en situation de DI, notamment le besoin d'un temps d'apprentissage souvent plus long que celui de la population générale (Simonato et al., 2020).

Le premier besoin identifié pour utiliser les TIC est un accès adéquat au matériel nécessaire, tel qu'une connexion Wi-Fi fiable et accessible dans toute l'institution ainsi que des équipements à jour (ordinateur ou tablette) mis à disposition des personnes accompagnées. Les éducateurs sociaux doivent signaler à la direction si le matériel est insuffisant ou défectueux.

Un second besoin essentiel est l'apprentissage, qui permet d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances. Cette acquisition favorise l'autonomie des adultes en situation de DI, leur permettant de résoudre certains problèmes par eux-mêmes, plutôt que de dépendre de leur entourage. Par conséquent, les travailleurs sociaux doivent posséder eux-mêmes des compétences numériques pour pouvoir les transmettre efficacement aux personnes qu'ils accompagnent.

Enfin, le besoin de soutien de la part de l'entourage est fortement ressorti dans notre travail. En effet, les personnes en situation de DI sont souvent vulnérables, manquent de confiance en elles et sont influencées par les opinions de leurs proches. C'est pourquoi les travailleurs sociaux doivent adopter une posture encourageante et soutenante envers elles. Cependant, ce soutien doit rester équilibré (Thirumanickam et al., 2024) : un soutien excessif peut entraver leur autonomie et limiter la prise de risques positifs. Idéalement, ce soutien devrait provenir de l'ensemble de l'entourage de la personne accompagnée, incluant non seulement les travailleurs sociaux, mais également la famille et les amis. Les éducateurs sociaux peuvent sensibiliser les proches à cet enjeu en leur expliquant l'importance d'un soutien juste et adapté.

Pour conclure, nous observons que la posture des éducateurs sociaux s'avère complexe et délicate : il faut trouver le juste milieu entre protection et autodétermination, entre soutien et responsabilisation, et entre ce qui relève de la sphère intime et de la sphère publique. Les enjeux éthiques et déontologiques dans l'accompagnement au numérique pour les adultes en situation de DI sont nombreux et doivent être pris en compte.

## La formation, un pilier dans l'accompagnement au numérique

### Formation pour adultes présentant une DI

Les résultats de notre analyse font ressortir un besoin de formation de la part des adultes en situation de DI : 46% des personnes interrogées souhaitent se former à l'utilisation du numérique et 26% souhaitent améliorer leurs compétences numériques (Le Chene & Plantard, 2019). D'un côté, les nombreux risques des RSN (tels que la sollicitation sexuelle, cyberharcèlement, escroquerie, etc.) soulignés par les différents auteurs démontrent l'importance pour ces personnes d'être formées, en raison de leur crédulité et naïveté qu'elles présentent, selon le DSM-5. De l'autre, les auteurs mettent également en avant un grand nombre d'avantages des RSN (tels que le maintien de lien, la participation sociale, l'autodétermination, etc.) dont peuvent bénéficier les personnes disposant des compétences nécessaires pour les utiliser. Pour acquérir ces compétences, les adultes ayant une DI ont besoin d'un soutien de leur entourage et d'une formation adaptée à leurs besoins et capacités. Une question ici se pose : les travailleurs sociaux ont-ils les compétences nécessaires pour dispenser une telle formation ?

### Formation pour les travailleurs sociaux

Selon l'article 8.8 du Code de déontologie (AvenirSocial, 2010), les travailleurs sociaux doivent fonder leurs actions dans le but de développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Il leur incombe donc de mettre en place des formations pour accompagner les adultes ayant une DI dans l'usage des RSN et répondre à leurs besoins, en favorisant leur autonomie et leur pouvoir d'agir. Cependant, tous les travailleurs sociaux ne disposent pas nécessairement des compétences et connaissances requises pour accompagner et former adéquatement les personnes concernées. L'étude de Bortolotti (2021) le montre bien : 80 % des éducateurs interrogés affirment ne pas avoir été formés à l'utilisation des outils numériques. De plus, ils soulignent un manque d'encadrement institutionnel, ce qui ne les encourage pas à s'investir dans ce domaine.

Selon Sorin (2019), les dispositions personnelles des éducateurs à l'égard du numérique influencent fortement leurs capacités à répondre aux besoins et attentes des personnes accompagnées. Par exemple, un professionnel percevant le numérique de manière craintive et négative dans sa vie personnelle risque d'importer ses inquiétudes dans son cadre professionnel, ce qui pourrait nuire à son accompagnement numérique auprès des personnes demandeuses d'aide. Il semble donc crucial de former les travailleurs sociaux, non pas d'un point de vue péjoratif, comme l'ont témoigné certains éducateurs interrogés dans l'étude de Bortolotti (2021), mais au travers du prisme des avantages dont peuvent bénéficier les personnes accompagnées.

Les différentes formations présentées dans les études de Simonato et al. (2020), Thirumanickam et al. (2024) ainsi que Le Chene et Plantard (2019) ont démontré des résultats positifs : tous les participants ont acquis de nouvelles connaissances et ont

exprimé un sentiment de fierté à l'issue de la formation. Certains professionnels ont également souligné que de telles formations, bien que très rares, sont particulièrement bénéfiques.

Au vu de ces résultats, il semble essentiel de promouvoir la création, la mise en œuvre et l'évaluation de formations destinées aux travailleurs sociaux, afin de leur fournir les outils nécessaires pour accompagner et former les adultes en situation de DI dans l'usage du numérique. De notre expérience de formation à la HETS-FR, nous avons constaté que des cours à option sur le numérique sont à présent disponibles dans le cursus. Cependant, ils ne sont pas suivis par tous les élèves et n'abordent pas spécifiquement l'accompagnement des adultes en situation de DI à l'usage des réseaux sociaux.

Nous proposons donc un projet qui consisterait à inclure dans le cursus de formation des travailleurs sociaux, ainsi qu'au sein des institutions suisses accueillant des adultes en situation de DI, des formations spécifiques dédiées à l'accompagnement social à travers le numérique.

Le projet pourrait se dérouler en trois phases principales : (1) **l'acquisition des bases du numérique** : cette première étape s'adresserait aux professionnels n'ayant pas ou peu de compétences dans ce domaine, afin de leur transmettre les bases fondamentales. (2) **l'approfondissement des compétences** : la deuxième phase porterait sur les enjeux liés à l'accompagnement numérique, incluant les aspects importants à prendre en compte, tels que les risques, les avantages et les besoins spécifiques des personnes accompagnées. (3) **une formation adaptée aux adultes en situation de DI** : la troisième phase serait consacrée à la mise en place de formations destinées aux adultes présentant une DI, avec une mise en pratique concrète au sein des institutions.

Un aspect fondamental et encore largement absent aujourd'hui concerne la mise en place d'une politique institutionnelle portant sur l'accompagnement des adultes ayant une DI à l'utilisation des TIC. Étant donné l'omniprésence du numérique dans notre société, il est indispensable de l'intégrer dans l'accompagnement éducatif afin de répondre aux besoins exprimés par les personnes accompagnées.

Ce manque de politique institutionnelle et de lignes directrices constitue un problème majeur qui limite l'efficacité de l'accompagnement et l'intégration numérique de cette population. Cette situation a donc des conséquences sur la qualité de l'accompagnement car les travailleurs sociaux sont laissés à eux-mêmes pour s'adapter aux besoins numériques des personnes accompagnées. Il en résulte une prise en charge inégale et potentiellement insuffisante, car chaque professionnel agit selon ses propres connaissances et compétences en matière de numérique. Les éducateurs peuvent également se sentir illégitimes à cet accompagnement, en raison d'un manque de cadre institutionnel, par crainte de se faire critiquer par les collègues ne trouvant pas cela adéquat.

Le manque de cadre institutionnel expose également les travailleurs sociaux à des risques éthiques et déontologiques. Sans directives claires, il est difficile pour eux de naviguer entre la protection des personnes accompagnées, l'encouragement à leur autonomie et une utilisation responsable du numérique. Par exemple, il peut être difficile de déterminer jusqu'où les travailleurs sociaux doivent intervenir dans la gestion des données personnelles ou la protection contre les risques en ligne, tout en respectant le droit à l'autodétermination des adultes ayant une DI.

Afin de pallier cette problématique, il serait bénéfique d'ajouter l'accompagnement au numérique dans les concepts socio-éducatifs, offrant ainsi une ligne directrice aux éducateurs sociaux. Cela permettrait de renforcer l'efficacité et la cohérence de leur accompagnement numérique et de leur garantir un soutien dans leurs pratiques professionnelles.

## Réponse à la question de recherche

Cette recherche nous a permis d'approfondir les thématiques liées à la déficience intellectuelle, au numérique et aux RSN, ainsi qu'à l'accompagnement des travailleurs sociaux en institution auprès d'adultes présentant une DI. À travers cette recherche, nous avons pu identifier et étudier les différents enjeux qui en découlent. Dans cette partie, nous mettons en lumière les aspects principaux abordés tout au long de notre travail, afin d'apporter des réponses à notre question de recherche, qui, pour rappel, est :

### **Comment les éducateurs sociaux accompagnent-ils les personnes adultes présentant une déficience intellectuelle et vivant en institution à l'utilisation des réseaux sociaux numérique ?**

Le premier élément essentiel à prioriser dans l'accompagnement au numérique des adultes en situation de DI est l'identification et la prise en charge de leurs besoins individuels, en tenant compte de leurs droits, de leurs usages, ainsi que des risques et avantages que présentent les TIC. Il est nécessaire d'impliquer activement la personne concernée dans ce processus, afin qu'elle devienne actrice de sa propre vie, en favorisant son autodétermination et son pouvoir d'agir. Ainsi, la personne accompagnée, en collaboration avec l'éducateur social, tendra vers une meilleure participation sociale.

Cet accompagnement doit également respecter les droits de ces personnes, tels que le droit à l'inclusion sociale et numérique, à l'accessibilité aux TIC et à la participation sociale (CDPH, 2006). Par ailleurs, les usages du numérique dépendent directement des besoins spécifiques de chaque individu. Le travailleur social peut donc anticiper ces usages en identifiant les besoins, et ainsi, apporter un accompagnement adapté. Les RSN présentent à la fois des risques et des avantages, comme cela a été analysé dans notre travail. Il est primordial que le travailleur social en ait pleinement conscience afin de sensibiliser les personnes accompagnées. Toutefois, il doit veiller à ne pas exagérer cette sensibilisation, au risque de les décourager ou de leur faire abandonner l'idée

d'utiliser les RSN. À l'inverse, il peut également souligner les avantages dont elles peuvent bénéficier, afin de les encourager à exploiter les RSN tout en se protégeant des risques.

Le second élément concerne la posture que les éducateurs sociaux doivent adopter pour accompagner les adultes présentant une DI. Il est essentiel qu'ils prennent en compte les besoins, les droits, les usages, ainsi que les risques et avantages des RSN afin d'adapter leur posture de manière à répondre au mieux aux particularités de la personne accompagnée, tout en respectant une approche éthique. De plus, les éducateurs doivent trouver un équilibre entre la protection face aux risques et la liberté d'exploiter les avantages des RSN. Une posture trop protectrice peut restreindre l'autonomie et limiter les opportunités de prises de risques positifs pour ces adultes. À l'inverse, un excès de liberté peut engendrer des conséquences négatives, compte tenu des nombreux risques sociaux auxquels cette population est exposée. La création de liens de confiance ainsi que l'écoute active des bénéficiaires sont fondamentales pour instaurer un climat sain et bienveillant. En complément, définir un cadre commun est un élément clé à mettre en place afin que les adultes présentant une DI puissent identifier les ressources à leur disposition et solliciter de l'aide si nécessaire.

Notre recherche a souligné l'importance d'un accompagnement personnalisé, conçu pour répondre au mieux aux besoins individuels des adultes présentant une DI. Si l'accompagnement aux RSN devient collectif, il est recommandé de travailler en petits groupes pour faciliter les interactions entre les professionnels et les bénéficiaires. Par ailleurs, cette recherche a mis en lumière l'importance cruciale de l'entourage. Les adultes présentant une DI, souvent vulnérables et ayant une faible estime de soi, bénéficient grandement d'un environnement encourageant et positif concernant l'usage des RSN. Une telle posture favorise leur autonomie et leur estime de soi. De plus, adopter une posture favorisant l'intelligence collective ainsi que le travail interprofessionnel constitue un élément clé à prendre en compte dans la mise en place d'un accompagnement éducatif à l'usage du numérique pour les adultes présentant une déficience intellectuelle. Les éducateurs sociaux doivent également tenir compte des inégalités d'accès de premier et de second degré (matériel, compétences) et adopter une démarche proactive pour faire remonter à leur hiérarchie les besoins spécifiques liés à l'accompagnement de ces adultes dans leur utilisation des RSN.

Le troisième élément important que nous avons relevé dans notre travail concerne les besoins des éducateurs sociaux, notamment leur besoin de formation. En effet, les éducateurs sociaux ont besoin d'être formés à l'utilisation du numérique, ainsi qu'à la transmission de savoirs aux personnes accompagnées. De telles formations devraient être intégrées au cursus de formation des travailleurs sociaux, ainsi qu'instaurées dans les institutions accueillant des adultes en situation de DI. Ainsi, ils disposeraient des outils nécessaires pour s'investir dans l'accompagnement numérique et répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Finalement, le quatrième élément concerne la mise en place d'une politique institutionnelle claire et précise liée à l'accompagnement numérique. Ce manque de politique crée une absence de cadre qui influence la pratique des éducateurs sociaux en matière d'accompagnement numérique. La création d'un tel cadre offrirait de nombreux avantages, tant pour les éducateurs sociaux que pour les personnes bénéficiant de l'accompagnement.

## Conclusion

Pour conclure, il convient de rappeler que les réseaux sociaux représentent une technologie récente. Par conséquent, cette thématique est particulièrement pertinente à analyser. Ce travail nous a permis d'acquérir des connaissances approfondies et d'enrichir notre réflexion. Toutefois, certaines contraintes ont influencé la réalisation de notre recherche.

## Limites

Une première limite à laquelle nous avons été confrontés est le peu de littérature concernant les enjeux de l'utilisation des réseaux sociaux par les adultes présentant une déficience intellectuelle. Les textes scientifiques abordent majoritairement la question des jeunes en lien avec le numérique et les réseaux sociaux. De plus, la littérature francophone est rare ; nous avons donc choisi de sélectionner des textes scientifiques anglophones. Malheureusement, ceux-ci abordent les thèmes dans une culture et un contexte différent de ceux de la Suisse. Néanmoins, ils restent pertinents pour notre travail. Ce choix nous a donc confrontés à la barrière de langue. Par souci de simplicité, nous avons donc traduit ces textes grâce au logiciel DeepL, cependant, des erreurs de traduction persistaient, ce qui ne facilitait pas la compréhension du texte. À titre d'exemple, l'acronyme « ID » (intellectual disability) se traduisait parfois par « carte d'identité » au lieu de « DI » (déficience intellectuelle).

Une autre limite que nous avons constatée réside dans l'évolution constante du numérique. En effet, les textes scientifiques traitant de cette thématique deviennent rapidement obsolètes. Ainsi, nous avons dû écarter certains travaux en raison de leur date de publication, jugée insuffisamment récente.

## Apports

Le processus de réalisation du travail de Bachelor a constitué un apprentissage conséquent pour nous deux. Les différentes étapes, qu'il s'agisse de la recherche de textes scientifiques, de leur analyse ou encore de la rédaction, ont contribué à développer nos compétences dans l'apprentissage d'une méthodologie de recherche scientifique.

L'analyse de la thématique des RSN et des adultes présentant une DI nous a permis de développer des connaissances enrichissantes, tant dans un cadre personnel que dans

un contexte professionnel. Grâce à ces apprentissages sur les RSN, nous serons en mesure de proposer des accompagnements éducatifs de qualité et de mettre en place des actions de prévention face aux différents enjeux qu'ils peuvent engendrer. Nous avons également pu approfondir notre compréhension des besoins spécifiques des adultes en situation de déficience intellectuelle, ainsi que leur réalité face à l'utilisation des RSN. En lien avec ces éléments, nous sommes désormais mieux outillés pour déterminer la posture adéquate à adopter dans notre pratique professionnelle en tant qu'éducateurs sociaux. Nous avons aussi identifié les points d'attention essentiels pour accompagner cette population dans l'usage des RSN, afin de garantir un encadrement éthique.

## Intérêt pour l'avenir

Nous sommes conscients que les réponses avancées dans cette recherche sont purement théoriques et que la réalité du terrain pourrait être différente. Notre travail repose sur l'analyse de cinq textes de recherche. À l'avenir, il serait pertinent de mener une étude de terrain afin de recueillir des données concrètes issues directement de la population concernée et de leur usage des RSN. Cela permettrait d'obtenir des résultats plus actuels et spécifiquement adaptés au contexte suisse.

Une telle démarche offrirait également la possibilité d'identifier plus précisément la posture adoptée par les travailleurs sociaux face à l'utilisation des RSN par les adultes présentant une DI. En outre, cela contribuerait à mettre en lumière les éventuelles lacunes dans les pratiques professionnelles et à proposer des axes d'amélioration adaptés aux besoins réels. Cela permettrait également de documenter la manière dont les institutions pensent la politique d'accompagnement au numérique et de répertorier ce qui se fait déjà en s'appuyant sur les ressources existantes et les bonnes pratiques établies dans le contexte de la Suisse romande.

Une réflexion supplémentaire que nous avons eue concerne la participation d'autres professionnels dans le travail en réseau. En effet, la collaboration avec divers acteurs, tels que des logopédistes, des informaticiens, etc., pourrait contribuer à la mise en place d'éléments facilitant l'accès au numérique.

Pour terminer, l'évolution incessante des technologies numériques n'est-elle pas une opportunité pour repenser continuellement les modalités d'accompagnement des éducateurs sociaux, afin de répondre aux besoins spécifiques des adultes vivant avec une déficience intellectuelle ?

## Liste des références bibliographiques

- Adem, K. (2022, 10 août). *NTIC : tout sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication*. Cyber University. <https://www.cyberuniversity.com/post/ntic-tout-sur-les-nouvelles-technologies-de-linformation-et-de-la-communication#:~:text=Le%20terme%20NTIC%20est%20le%20biais%20de%20la%20communication.>
- American Psychiatric Association. (2013). *Intellectual Disability*. [https://www.psychiatry.org/File%20Library/Psychiatrists/Practice/DSM/APA\\_DSM-5-Intellectual-Disability.pdf](https://www.psychiatry.org/File%20Library/Psychiatrists/Practice/DSM/APA_DSM-5-Intellectual-Disability.pdf)
- American Psychiatric Association. (2015). *DSM-5 : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5ème éd.). Elsevier Masson. [https://www.infodrog.ch/files/content/refbases/DSM-5\\_Manuel-diagnostique-et-statistique-des-troubles-mentaux.pdf](https://www.infodrog.ch/files/content/refbases/DSM-5_Manuel-diagnostique-et-statistique-des-troubles-mentaux.pdf)
- APEA.en.bref. (2025). *Adultes*. <https://apea-en-bref.ch/adultes/>
- Association québécoise des neuropsychologues. (2024). *La déficience intellectuelle (DI)*. <https://aqnp.ca/documentation/developpemental/la-deficience-intellectuelle-di/#definition>
- Avenir social (2010). *Code de déontologie du travail social en Suisse : un argumentaire pour la pratique*. [https://avenirsocial.ch/wp-content/uploads/2018/12/SCR\\_Berufskodex\\_Fr\\_A5\\_db\\_221020.pdf](https://avenirsocial.ch/wp-content/uploads/2018/12/SCR_Berufskodex_Fr_A5_db_221020.pdf)
- Bollondi, C., de Chambrier, L., Crombeke, G., Hensler, M., Manghi, R., & Mirabaud, M. (2017). *Capacité de discernement et autonomie du patient, une préoccupation centrale dans le soin au patient*. Hôpitaux Universitaires Genève. [https://www.hug.ch/sites/interhug/files/structures/gr-ethique/cd\\_et\\_autonomie.pdf](https://www.hug.ch/sites/interhug/files/structures/gr-ethique/cd_et_autonomie.pdf)
- Bortolotti, R. M. (2021). La prévention spécialisée à l'ère du numérique : quels défis et quels changements dans la formation professionnelle. *Articulations*, 1(2), 1-18. <https://hal.science/hal-03578560v1/document>
- Bouquet, B. & Jaeger, M. (2015). L'e-inclusion, un levier ? *Vie sociale*, 11(3), 185-192. <https://doi.org/10.3917/vsoc.153.0185>.
- Brotcorne, P. & Valenduc, G. (2009). Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet Comment réduire ces inégalités ? *Les Cahiers du numérique*, 5(1), 45-68. <https://shs.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-1-page-45?lang=fr>.

Caouette, M., Lussier-Desrochers, D. & Pepin-Beauchesne, L. (2015). Développement d'un outil portant sur les enjeux éthiques découlant de l'utilisation des technologies de soutien à l'intervention en déficience intellectuelle. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 21(1), 39–48. <https://doi.org/10.7202/1086492ar>

Code civil suisse du 10 décembre 1907 (=CC ; RS 210 ; état le 1<sup>er</sup> janvier 2025).

Convention relative aux droits des personnes handicapées, 13 décembre 2006, <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2014/245/fr>

DeepL. (s. d.). *DeepL Translator*. Consulté le 10 décembre 2024, à l'adresse : <https://www.deepl.com/fr/translator/files>

Département fédéral de l'intérieur. (2017). *Travail et égalité des personnes handicapées : aperçu des bases légales*. Confédération suisse. [https://www.edi.admin.ch/dam/edi/fr/dokumente/gleichstellung/bericht/SPP\\_Egalit%C3%A9\\_et\\_travail\\_BFEH\\_fr.pdf](https://www.edi.admin.ch/dam/edi/fr/dokumente/gleichstellung/bericht/SPP_Egalit%C3%A9_et_travail_BFEH_fr.pdf.download.pdf/SPP_Egalit%C3%A9_et_travail_BFEH_fr.pdf)

Deprince, E. & Arnone, L. (2018). Les réseaux sociaux numériques : analyse de leurs utilisations dans le cadre de l'internationalisation des petites entreprises. *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 22, 17–29. <https://doi.org/10.7202/1062491ar>

El Emrani, L., Senhaji, M., & Bendriss, A. (2016). Mesure de la qualité de vie en relation avec la santé chez la population de Tétouan (Maroc) à l'aide du SF-36 : données normatives et influence du sexe et de l'âge. *La Revue de Santé de la Méditerranée orientale*, 22(2), 133-141. [https://applications.emro.who.int/emhj/v22/02/EMHJ\\_2016\\_22\\_02\\_133\\_141.pdf](https://applications.emro.who.int/emhj/v22/02/EMHJ_2016_22_02_133_141.pdf)

Epsilon Melia. (s. d.). *Accompagnement des personnes avec un handicap mental sur les réseaux sociaux*. Consulté le 23 décembre 2024, à l'adresse : <https://www.epsilonmelia.com/ressources-pedagogiques/accompagnement-personnes-handicap-mental-reseaux-sociaux/>

Fontana-Lana, B., Oppliger, S., Robles, M. L., & Gremaud, G. (2013). Interactions sociales d'adultes avec une déficience intellectuelle, à la lumière de l'approche sociologique de Goffman. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 4, 43-51.

Fougeyrollas, P. (1998). *Le Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH)*. Réseau international sur le Processus de production du handicap. <https://ripph.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/>

- Frassati, D., Dauvé, C. & Kosel, M. (2017). Le handicap intellectuel chez l'adulte : concepts actuels et défis dans l'approche clinique. *Revue Médicale Suisse*, 13, 1601-1604. [https://www.revmed.ch/view/433086/3726115/RMS\\_575\\_1601.pdf](https://www.revmed.ch/view/433086/3726115/RMS_575_1601.pdf)
- Furrer, J. (2024, 1 février). *Malgré un avis très critique, 75% des Suisses utilisent les réseaux sociaux au quotidien.* RTS.ch. <https://www.rts.ch/info/suisse/2024/article/malgre-un-avis-tres-critique-75-des-suissees-utilisent-les-reseaux-sociaux-au-quotidien-28385822.html>
- Institut national de la santé et de la recherche médicale. (2016). *Déficiences intellectuelles.* Les éditions Inserm. [https://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/6816/expcol\\_2016\\_DI.pdf?sequence=3](https://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/6816/expcol_2016_DI.pdf?sequence=3)
- Juhel, J.-C. (2007). *La déficience intellectuelle : Connaître, comprendre, intervenir* (5<sup>e</sup> tirage). Les Presses de l'Université de Laval et Chronique Sociale. <https://leader.rehab/wp-content/uploads/2023/02/LA-DEFICIENCE-INTELLECTUELLE-CONNAITRE-COMPRENDRE-INTERVENIR-LIVRE-JEAN-CHALES-JUHEL-.pdf>
- Larousse. (s. d.). *Définition du numérique.* Consulté le 21 décembre 2024, à l'adresse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/numérique/55253>
- Le Chene, V., & Plantard, P. (2019). L'E-inclusion des personnes présentant des incapacités cognitives ou psychiques dans les établissements médico-sociaux. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 25(1), 75-88. <https://doi.org/10.7202/1085769ar>
- Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Loi sur l'égalité pour les handicapés) (=Lhand ; RS 151.3 ; état le 1er juillet 2020).
- Normand, C. L., Rodier, S., Lussier-Desrochers, D. & Giguère, L. (2016). Peut-on favoriser l'inclusion sociale des jeunes par l'utilisation des médias sociaux ? *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 27, 101-115. <https://doi.org/10.7202/1043127ar>
- Office des personnes handicapées du Québec. (2014). *Lutter contre les préjugés et la discrimination à l'égard des personnes handicapées.* [https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre\\_documentaire/Bilans/Rapport\\_BilanP-1\\_lutte\\_contre\\_prejuges\\_et\\_discrimination.pdf](https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Bilans/Rapport_BilanP-1_lutte_contre_prejuges_et_discrimination.pdf)
- Office fédéral de la statistique. (2024, 19 septembre). *Effectif de population à la fin du 2e trimestre 2024.* Confédération suisse. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.gnpdetail.2024->

[0538.html#:~:text=%C3%80%20la%20fin%20du%20,%C3%A0%209%20002%20763%20personnes](#)

OpenAI. (s. d.). *ChatGPT*. Consulté le 7 janvier 2024, à l'adresse : <https://chatgpt.com/>

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (s. d.). *Technologies de l'information et de la communication (TIC) – Définition*. Consulté le 21 décembre 2024, à l'adresse : <https://uis.unesco.org/fr/glossary-term/technologies-de-linformation-et-de-la-communication-tic>

Organisation Mondiale de la Santé. (2022). *Classification internationale des maladies pour les statistiques de mortalité et de morbidité, onzième révision*. <https://icd.who.int/browse/2024-01/mms/fr>

Proinfirmiss. (2025). *Capacité de discernement et capacité d'exercer les droits civils*. <https://www.proinfirmiss.ch/fr/guide-juridique/protection-de-ladulte/capacite-de-discernement-et-capacite-dexercer-les-droits-civils.html>

Ravon, B. et Vidal-Naquet, P. (2018). Les épreuves de professionnalité, entre auto-mandat et délibération collective. L'exemple du travail social. *Rhizome*, 67(1), 74-81. <https://doi.org/10.3917/rhiz.067.0074>.

Réseau international sur le Processus de production du handicap. (2025). <https://ripph.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/>

Sallafranque-St-Louis, F., & Normand, C. L. (2017). From solitude to solicitation: How people with intellectual disability or autism spectrum disorder use the internet. *Cyberpsychology: Journal of Psychosocial Research on Cyberspace*, 11(1), article 7. <http://dx.doi.org/10.5817/CP2017-1-7>

Schalock, M.R., Luckason, R., & Tassé, J.-M. (2021). *Déficiência intellectuelle. Définition, classification et systèmes de soutien* (12e éd.). CNRIS.

Schalock, R. L., Luckasson, R. A., Shogren, K. A., Borthwick-Duffy, S., Bradley, V., Buntinx, W. H., Coulter, D. L., Craig, E. M., Gomez, S. C., Lachapelle, Y., Reeve, A., Snell, M. E., Spreat, S., Tassé, M. J., Thompson, J. R., Verdugo, M. A., Wehmeyer, M. L., & Yeager, M. H. (2007). The renaming of mental retardation: understanding the change to the term intellectual disability. *Intellectual and Developmental Disabilities*, 45(2), 116-24. [https://doi.org/10.1352/1934-9556\(2007\)45\[116:tromru\]2.0.co;2](https://doi.org/10.1352/1934-9556(2007)45[116:tromru]2.0.co;2)

Simonato, I., Lussier-Desrochers, D., L. Normand, C., Romero-Torres, A., & Lachapelle, Y. (2020). DÉVELOPPER L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE CHEZ DE JEUNES ADULTES TRISOMIQUES. *Le numérique et la déficiéce intellectuelle : pratiques actuelles et enjeux associés*, 30(spécial), 42-54. <https://doi.org/10.7202/1075354ar>

Site officiel ÉTAT DE VAUD. (s. d.). *Types de curatelles*. Consulté le 29 décembre 2024, à l'adresse : <https://www.vd.ch/justice/curatelles-et-tutelles/types-de-curatelles>

- Sorin, F. (2019). Les pratiques numériques des travailleurs sociaux : entre « savoir-faire » et « devoir-faire ». *Vie sociale*, 28(4), 33-49. <https://doi.org/10.3917/vsoc.194.0033>.
- Tabin, M. (2020). RESSOURCES ET VULNÉRABILITÉS DES ADULTES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE FACE AUX RISQUES NUMÉRIQUES. *Le numérique et la déficience intellectuelle : pratiques actuelles et enjeux associés*, 30(spécial), 13-24. <https://doi.org/10.7202/1075352ar>
- Tessari-Veyre, A. & Martin, M. (2019). Respecter les droits des personnes présentant une déficience intellectuelle : quels défis pour les équipes professionnelles ? *Nouvelles pratiques sociales*, 30(2), 121–136. <https://doi.org/10.7202/1066104ar>
- Thirumanickam, A., Rillotta, F., Walker, R., Watson, E., Balandin, S., & Raghavendra, P. (2024). Social Media Use Training for Adults with Intellectual Disabilities: A Pilot Study. *International Journal of Disability, Development and Education*, 72(1), 177-194. <https://doi.org/10.1080/1034912X.2024.2354898>
- Von Rotz, L., & Straccia, C. (2021). *Le comportement adaptatif : son évaluation et son rôle dans le diagnostic de la déficience intellectuelle*. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 4, 37-42. <https://ojs.szh.ch/revue/article/download/172/pdf>
- We Are Social. (2019). *Digital 2019: Switzerland*. Consulté le 6 décembre 2024, à l'adresse :<https://datareportal.com/reports/digital-2019-switzerland>
- We Are Social. (2024). *Digital 2024: Global Overview Report*. Consulté le 22 décembre 2024, à l'adresse : <https://datareportal.com/reports/digital-2024-global-overview-report>
- We Are Social. (2024). *Digital 2024: Switzerland*. Consulté le 6 décembre 2024, à l'adresse : <https://datareportal.com/reports/digital-2024-switzerland>

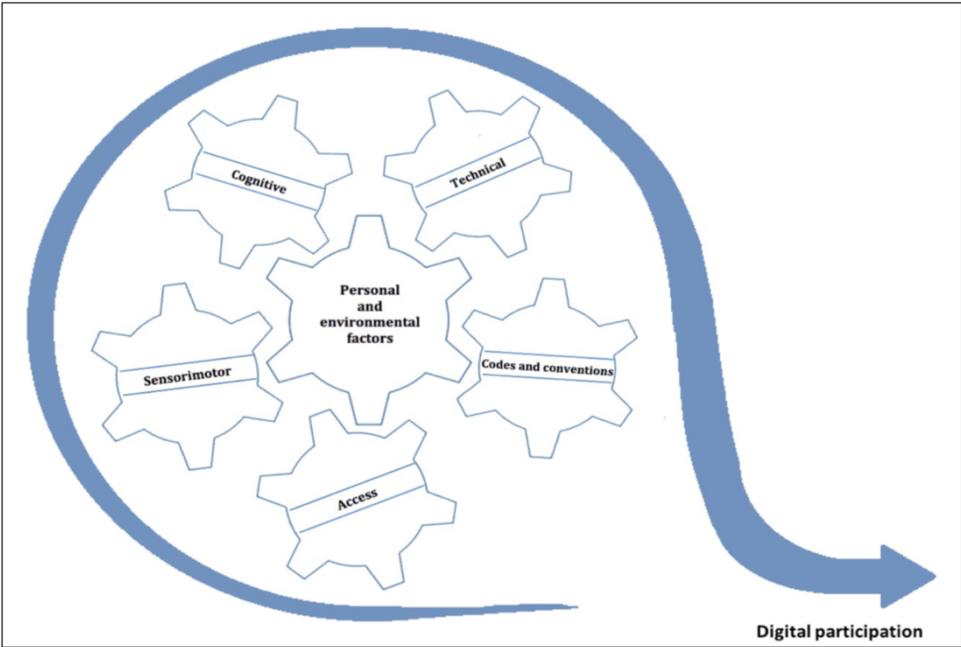
## Annexes :

### Annexe 1, Grille d'extraction (vierge) :

Comment les éducateurs sociaux accompagnent-ils les personnes adultes présentant une déficience intellectuelle et vivant en institution à l'utilisation des réseaux sociaux ?	Identifier les enjeux (besoins, usages, risques et avantages) des réseaux sociaux numériques pour les adultes présentant une DI.	Enjeux	les usages	
			les besoins	
			les droits	
			les risques	
			les avantages	
	Reconnaître les conditions nécessaires aux adultes en situation de DI à l'usage des réseaux sociaux numériques.	Accessibilité	Financière	
			Matérielle	
			Réseaux / Wifi	
			Maintenance	
		Connaissance	Connaissance numérique et des réseaux sociaux	
			Sécurité	
		Compétences requises	Sociales	
			cognitives	
			sensori-motrices	
		Mettre en avant les enjeux pour les éducateurs dans l'accompagnement des adultes présentant une DI à l'usage des réseaux sociaux numériques.	Les connaissances et les compétences	numérique
	réseaux sociaux numériques			
	accompagnement numérique et aux réseaux sociaux			
	Représentations sociales des adultes DI		/	
	Les droits et les devoirs		/	
	Enjeux juridiques, éthiques et déontologiques		/	

Crédit : Grilo Pereira, M., & Zimmerli, G., 2024, image créée avec l'outil Excel

Annexe 2, Modèle de l'engrenage d'accessibilité numérique des personnes présentant une DI de Lussier-Desrochers et al. (2017) :



Tiré de : Simonato et al., 2020, p.43